



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2011

- SOMMAIRE -

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL.....	3
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.....	4
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES.....	30
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (1^{er} janvier 2011 / 25 mars 2011) ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (25 mars 2011 / 31 décembre 2011) AINSI QUE DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR METABOLIC EXPLORER.....	36
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	53
COMPTES ANNUELS NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2011.....	56
RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SELON LES NORMES IFRS AU 31 DECEMBRE 2011.....	89
COMPTES AUX NORMES FRANÇAISES AU 31 DECEMBRE 2011.....	93
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	113

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (ci-joint) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Benjamin Gonzalez
Président Directeur Général de la société

METABOLIC EXPLORER
Société Anonyme au capital de 2.221.150 euros
Siège social : Biopôle Clermont Limagne – 63360 ST BEAUZIRE

423 703 107 RCS CLERMONT-FERRAND

RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 et des articles R. 225-102 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons ci-après l'activité et les résultats de la société Metabolic Explorer (la « **Société** »), une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, les principaux indicateurs de performance financière et non financière et les risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée, ainsi que son évolution prévisible et toutes les informations requises au titre des articles L. 225-100, L. 225-102 et L. 225-102-1 du Code de commerce.

Nous vous précisons que ce rapport inclus les informations concernant les comptes consolidés conformément à l'article L. 223-26 du Code de commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée générale mixte, en application des statuts et des lois et règlements applicables, afin de :

- vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat, l'inventaire et, d'une manière générale, les comptes sociaux et consolidés dudit exercice,
- soumettre à votre approbation l'affectation du résultat, et
- soumettre à votre approbation les conventions réglementées et, le cas échéant, les engagements de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale mixte est complété, pour la partie ordinaire, d'une proposition de résolution visant à autoriser le Conseil d'administration à procéder à un programme de rachat d'actions de la Société, ainsi qu'une proposition de résolution visant à renouveler le mandat d'un de nos commissaires aux comptes titulaires et nommer son suppléant et, pour la partie extraordinaire, des propositions de résolutions liées à des délégations et autorisations en matière d'émissions de valeurs mobilières ou d'annulation d'actions propres, telles que présentées dans un rapport séparé à l'Assemblée.

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE :

Créée en 1999, la Société est une entreprise de chimie biologique. Elle a pour vocation de permettre à des industriels de faire face à la fin annoncée du pétrole et donc, de continuer de produire autrement, durablement.

Utilisant le principe éprouvé de la fermentation industrielle, la Société offre de pallier les procédés de pétrochimie actuels lourds et coûteux par l'utilisation d'une large gamme de matières premières renouvelables et pérennes.

Optimisant le rendement de bactéries non pathogènes, dans un univers confiné et maîtrisé, l'entreprise contribue à la fabrication de composés chimiques utiles à la production de produits de la vie courante, - fibres textiles, peintures, solvants, plastiques ou encore aliments pour animaux.

Cette solution alternative est focalisée aujourd'hui sur cinq produits, représentant un marché estimé à près de 11 milliards d'€. Elle sera mise en application sous deux formes : soit par le biais de développements en propre, - usines -, sur des zones géographiques stratégiques, soit par le biais de partenariats industriels à exclusivité limitée via des coentreprises.

La Société, basée à Clermont-Ferrand, France, est cotée sur NYSE Euronext à Paris et fait partie des indices CAC Small.

La Société a créé en Malaisie le 29 juillet 2010 une filiale détenue à 100%, Metabolic Explorer Sdn. Bhd. Cette filiale a été constituée pour porter le projet de création d'une unité de production de 1,3 Propanediol (ou PDO) d'une capacité de 8.000 tonnes par an, sur le site de Bio-XCell Park dans la ville de Nusajaya.

1. Faits marquants de l'exercice : l'exercice clos au 31 décembre 2011 a été caractérisé par :

- Poursuite du projet de construction d'une usine de PDO en Malaisie avec la levée des dernières conditions suspensives du contrat B.L.T. (Building Lease and Transfert) ;
- Investissement matériel nécessaire pour le pilotage du produit MPG avec notamment l'acquisition d'une ligne de purification d'un montant de 1.052K€ ;
- Changement de gouvernance de la Société qui, depuis le 25 mars 2011, est administrée par un Conseil d'administration composé de 7 administrateurs dont 5 membres indépendants ;
- Renforcement du portefeuille de propriété intellectuelle avec un investissement de 1 M€ portant ainsi le patrimoine à 54 familles de brevets pour 357 titres ;
- Lancement de la première marque commerciale pour le PDO : TEXEROL™.

2. Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées :

- La Société a continué de faire sur l'exercice des progrès significatifs sur ses trois produits les plus avancés :
 - o PDO : poursuite des contacts avec des utilisateurs finaux du PDO et lancement des travaux de construction de l'usine PDO en Malaisie,
 - o MPG : entrée en pilotage industriel avec pour objectif la production prochaine des premiers lots d'échantillons et la définition des process books,
 - o L-Méthionine : très bons résultats positifs des tests zootechniques. En parallèle, lancement des études en vue d'une industrialisation significative ainsi que lancement des demandes d'autorisations réglementaires par notre partenaire détenant la licence exclusive.

II - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET COMPTES CONSOLIDES :

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

La Société a établi des comptes consolidés aux normes internationales (IFRS) compte de tenu de sa filiale Malaisienne Metabolic Explorer Sdn. Bhd. détenue à 100%.

Aucune modification de méthode comptable n'a été apportée par rapport à l'exercice précédent sur les comptes sociaux.

III – ANALYSE DES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DU GROUPE :

1. Résultats consolidés au 31 décembre 2011 en normes IFRS

(i)	le chiffre d'affaires	850 K€
(ii)	les autres produits de l'activité	648 K€
(iii)	les charges opérationnelles	7.354 K€
(iv)	le résultat opérationnel	- 5.856 K€
(v)	le résultat financier	656 K€
(vi)	le produit d'impôt	1.786 K€
(vii)	le résultat net global	- 3.407 K€

Les charges opérationnelles se décomposent principalement comme suit :

- Frais commerciaux : 1.920 K€
- Frais R&D nets : 1.467 K€
- Frais administratifs : 3.349 K€

La filiale Malaisienne a été consolidée à compter du 1^{er} janvier 2011 selon la méthode de l'intégration globale. La filiale arrête ses comptes au 31 décembre. Le résultat de l'exercice clos est un bénéfice de 91K€ qui s'explique par un résultat financier de + 254 K€ contre des charges d'exploitation de 163 K€.

2. Résultats de la Société au 31 décembre 2011 en normes françaises

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les résultats sociaux de la Société sont les suivants :

(i)	les autres produits	850 K€
(ii)	les produits d'exploitation	9.827 K€
(iii)	les charges d'exploitation	16.065 K€
(iv)	le résultat d'exploitation	- 5.388 K€

(v)	le résultat financier	663 K€
(vi)	le résultat exceptionnel	-319 K€
(vii)	le crédit d'impôts recherche	3.032 K€
(viii)	le résultat net	- 2.011 K€

Le résultat net de la Société est déficitaire. Les charges d'exploitations sont maîtrisées (+4%) et les autres produits liés aux redevances et les produits d'exploitations sont globalement identiques. Seul le résultat financier est en baisse d'environ 40 % du fait d'une part de la baisse des taux d'intérêts et d'autre part de la baisse du niveau de trésorerie. Il est rappelé qu'au cours de l'exercice la Société a bloqué une somme de 5,5 M€ au titre d'une caution pour les infrastructures de l'usine en Malaisie. La trésorerie de clôture est de 27 M€ contre 40 M€ à l'ouverture.

Est joint, en Annexe 2 au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

IV - ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE – INDICATEURS FINANCIERS ET NON FINANCIERS – RISQUES ET INCERTITUDES :

1. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires

Nous vous renvoyons sur ce point aux autres paragraphes de ce rapport et notamment à son Paragraphe I.

2. Analyse de la situation financière de la Société au regard du volume et de la complexité des affaires

Au 31 décembre 2011 en normes françaises, la trésorerie de la Société s'élève à 26.908 K€ contre 40.240 K€ un an auparavant. Les emprunts et dettes financières, s'établissent à 3.078 K€ à fin 2011. La trésorerie nette d'endettement s'établit donc à 23.830 K€ contre 38.029 K€ un an auparavant et la consommation de cash est de 13.332 K€ sur l'exercice dont 5.500 K€ de caution pour l'usine en Malaisie. Ses principales composantes sont :

- Cash Flow issu des opérations courantes : + 1.914 K€
- Cash Flow issu des investissements : - 5.539 K€ dont + 5.904 K€ d'actif financiers liés à la filiale en Malaisie (caution bancaire et titres de participation)
- Cash Flow issu de la R&D immobilisée : - 8.823 K€
- Cash Flow issu des opérations de financement : + 2.366 K€

Cette position de trésorerie nette lui confère une réelle visibilité financière pour continuer à mener à bien ses investissements et le développement prévu pour les prochaines années.

3. Niveau d'endettement de la Société – Utilisation d'instruments financiers (évaluation de la situation financière) - Indicateurs de performance financière

La Société a souscrit un emprunt de 1.200 K€ pour financer l'acquisition d'une chaîne de purification pour son pilote industriel. Les dettes financières sur emprunt représentent à la clôture 3.078 K€, dont 2.668 K€ à échoir sur les 5 prochaines années.

La Société se finance également sur crédit-bail pour les matériels. Elle a conclu un nouveau contrat pour un montant de 500 K€. Les dettes financières sur crédit-bail représentent à la clôture 9.570 K€ dont 6.322 K€ à échoir sur les 5 prochaines années.

Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques financiers

La Société gère avec prudence les risques financiers de couverture des risques de taux et de change. Elle a, dans cette logique, établi en 2007 une politique encadrée de gestion actif - passif approuvée, à l'époque, par le Conseil de surveillance.

Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie

La Société gère également avec prudence les risques ci-dessus énumérés en sélectionnant des partenaires dont la signature est solide. Elle dispose en outre d'une trésorerie significative lui permettant d'anticiper une éventuelle baisse d'activité tout en continuant ses développements en cours.

Objectifs et politique de la Société en matière de gestion des risques de taux et de change

La Société n'utilise pas d'instruments financiers de couverture du risque de taux et de change. Sa facturation est libellée en euros ainsi que la majorité de ses charges. Les comptes sont peu sujets au risque de change.

Objectifs et politique de la Société en matière de cours de bourse

La Société a conclu le 7 janvier 2010 avec CM-CIC Securities un contrat de liquidité permettant à l'animateur d'intervenir en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations, ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par l'évolution des marchés.

Indicateurs clés de performance de nature non financière

Les efforts de recherche et développement fournis vous sont présentés au Paragraphe V du présent rapport.

En matière commerciale, aucun nouveau contrat n'a été signé sur la période.

4. Données environnementales

L'incidence directe des activités de la Société sur l'environnement est limitée mais sa contribution future est très positive sur l'écologie globale de la chimie, notamment en matière de rejets de gaz à effet de serre dans la mesure où les procédés développés ont notamment pour objectif de substituer à la matière première d'origine fossile utilisée actuellement par la chimie pour sa production de molécules (pétrole, gaz naturel), une matière première d'origine renouvelable, issue de plantes dont la croissance est consommatrice de CO₂.

La Société est soumise à autorisation de conception, manipulation et multiplication de micro-organismes génétiquement modifiés de classe 1. Les micro-organismes, non pathogènes, sont travaillés en milieu confiné. Certains produits dangereux et certains produits mutagènes sont manipulés. Les conditions de manipulation sont strictement définies et la fréquence, ainsi que les quantités traitées sont faibles.

Les incidences en termes de consommation matière et énergie sont essentiellement constituées en 2011 des éléments suivants (en données annuelles) :

- Consommation d'eau : 1.385 M³
- Consommation d'énergie : 1.777 MWh

Les rejets ou déchets nécessitant un traitement spécifique sont intégralement traités par une société agréée. Les quantités traitées sur 2011 sont de 104 tonnes de déchets liquides et solides, dont 2,3 tonnes sont valorisables.

Il n'est pas constitué de provision pour risques environnementaux, aucune occurrence n'étant recensée à ce jour.

La Société n'exploite pas d'installation figurant sur la liste prévue au IV de l'article L. 515-8 du Code de l'environnement.

5. Données relatives au personnel et conséquences sociales des activités de la Société – Mesures prises par la Société

L'effectif de la Société au 31 décembre 2011 est de 121 personnes.

Au cours de l'année, la Société a enregistré 30 embauches (dont 16 CDI, 14 CDD), et 30 départs pour les motifs suivants : 3 licenciements, 13 démissions, 6 fin CDD, 6 ruptures période essai, 1 rupture conventionnelle et 1 rupture anticipée de CDD. Il est à noter que 3 salariés embauchés en 2010 en CDD ont été confirmés en CDI en 2011, et qu'un apprenti a également été embauché en CDI à la fin de son contrat d'apprentissage.

Tous ces emplois sont situés sur un seul site en France. La provenance géographique des salariés est la suivante : 61% de l'effectif est originaire de France hors Auvergne. Les salariés étrangers représentent 2,7% de l'effectif au 31 décembre 2011.

Le temps partiel concerne 8 salariés : 1 femme à 90%, 5 femmes et 1 homme qui travaillent à 80% et 1 homme à 20%.

L'âge moyen des salariés au 31 décembre 2011 est de 31,8 années, pour une ancienneté moyenne de 3,55 années.

La Société n'a pas eu recours à l'intérim en 2011.

Au 31 décembre 2011, l'effectif se décompose comme suit :

Salariés cadres : 46 dont 19 hommes et 27 femmes

Salariés non cadres : 75 dont 30 hommes et 45 femmes

La rémunération brute totale versée en 2011 est de 4.787 K€ contre 4.626 K€ en 2010, soit une progression de 3,5 %.

La Société pratique des rémunérations individualisées en fonction des compétences, de l'expérience et de la performance de chacun. Les rémunérations sont déterminées en fonction de la grille des salaires de la convention collective de l'industrie pharmaceutique.

L'horaire hebdomadaire de l'entreprise est de 39h. Les horaires sont souples et s'articulent autour d'une plage fixe commune à tous les salariés, à l'exception des cadres dirigeants rémunérés dans le cadre d'une convention de forfait.

En 2011, nous avons recensé 335 jours de maladie, 11 jours de paternité, 766 jours de maternité, 30 jours en congé parental, soit un taux d'absentéisme global de 0,53 %.

En 2011, la Société a déclaré 5 accidents du travail, qui n'ont pas entraîné de jours d'arrêt.

Les salariés travaillant dans les laboratoires soumis à un risque chimique, bénéficient d'une surveillance spéciale de la part de la médecine du travail.

Au sein de la Société, 20 salariés sont habilités à être sauveteurs secouristes du travail.

La Société ayant passé le seuil des 50 salariés en 2007, les salariés ont élu en 2008 les membres du comité d'entreprise et les délégués du personnel. Ces deux instances sont regroupées au sein de la Délégation Unique du Personnel.

Les membres du CHSCT, désignés en 2008, ont été renouvelés dans leur fonction en septembre 2010.

Par ailleurs, la société a ratifié, en 2008, avec les 2/3 du personnel un accord de participation et un accord d'intéressement. Un nouvel accord d'intéressement a été renégocié avec les membres de la DUP pour la période 2011-2012. Pour l'année 2011, aucun des deux accords (intéressement et participation) n'a donné lieu à un versement.

En 2009, la Société a déposé un plan d'action en faveur des seniors.

A la clôture de l'exercice 2011, la Société n'emploie pas de personnel ayant un handicap déclaré. Il est toutefois fait régulièrement appel aux services des Entreprises Adaptées pour les travaux de nettoyage Industriel.

En matière de formation, 19 sessions ont été organisées par des prestataires externes.

58 salariés ont été concernés par une ou plusieurs sessions de formation, dont 27 femmes et 31 hommes, soit 47,93 % du nombre de salariés présent au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, 11 autres salariés ont bénéficié d'une formation au titre des heures de DIF.

L'accent a été mis en 2011 sur des formations techniques et sur l'apprentissage de l'anglais à usage professionnel.

La Société est très attachée à l'éthique et aux dispositions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

6. Principaux risques et incertitudes

En complément de ce qui est indiqué au Paragraphe IV-3 ci-dessous et des risques visés dans le rapport annuel publié sur le site de la Société, nous vous présentons ci-dessous une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée :

La Société exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour la Société de nombreux risques ou incertitudes dont certains échappent à son contrôle.

Une partie significative de la croissance future de la Société repose sur le développement interne de solutions innovantes et performantes d'ingénierie métabolique pour le secteur de la chimie industrielle, avec les risques liés à tout développement interne.

La stratégie de croissance de la Société s'appuie principalement sur des technologies de biologie moléculaire, de modélisation bio-informatique, de fermentation et d'analyse de flux intracellulaires pour la mise au point de bio procédés compétitifs économiquement. Ces technologies, innovantes mais bien maîtrisées, ne présentent pas de risque intrinsèque majeur, mais l'évolution des marchés des produits développés et leurs principaux paramètres pourraient, le cas échéant, ne pas correspondre aux attentes de la Société.

De ce fait, la Société fait face à plusieurs risques ou incertitudes :

- les prix de vente futurs des produits développés ainsi que les tendances des marchés visés pourraient évoluer de façon inattendue,

- les prix des matières de base utilisées par les bio procédés développés ainsi que les prix des matières composant le principal élément des coûts de revient des mêmes produits fabriqués par voie de synthèse pourraient évoluer de manière à limiter l'avantage concurrentiel envisagé,
- des délais de développement des procédés anticipés et des délais de construction d'unités de production pourraient être allongés,
- en cas de croissance importante du secteur, de nouveaux acteurs, dont les groupes leaders de la chimie mondiale, pourraient décider de se positionner sur ces marchés et tirer profit des investissements qui y auront été réalisés par la Société et ainsi réduire les ventes et les résultats attendus par la Société dans ce secteur,
- des brevets pourraient être antériorisés par des publications antérieures non encore connues ou d'autres brevets non encore publics à la date de dépôt générant un risque de non brevetabilité ou de contrefaçon, et
- de nouvelles technologies concurrentielles pourraient apparaître.

Ces risques sont analysés en termes de tendances.

7. Conséquences environnementales des activités de la Société – Mesures prises par la Société

La Société a pour vocation de substituer aux ressources fossiles des ressources renouvelables pour la production de produits de la chimie de commodités. Elle devrait donc contribuer réellement à l'indépendance énergétique de cette industrie et à la réduction des gaz à effets de serre.

Soucieuse de l'environnement, elle intègre la logique de développement durable dans le déploiement de ses activités.

A ce titre, le pré-pilote et le pilote industriel ont été conçus de manière à intégrer au mieux la contrainte écologique : aucun liquide ou solide n'est rejeté sans retraitement. L'énergie achetée est d'origine renouvelable avec le premier contrat de ce type signé avec EDF dans la région. L'azote est produit sur place par un générateur. Il existe également un dispositif de recyclage des eaux de stérilisation par condensation.

8. Tableau récapitulatif des délais de paiement à l'égard des fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, un tableau détaillant la décomposition du solde des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs par date d'échéance est joint en Annexe 4.

V – ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Les investissements de recherche et développement se sont élevés à un montant de 10.221 K€ (en données IFRS) sur l'exercice dont 8.754 K€ (en données IFRS) ont été activés, avec comme corollaire le renforcement du portefeuille de produits de la Société protégés par de nouvelles familles de brevets. Le nombre de produits actuellement développés par la Société est de 5 dont 2 ont été donnés sous accord de licence.

Les efforts de recherche et développement de la Société reposent sur les technologies développées principalement en interne mais également parfois en partenariat avec d'autres sociétés ou instituts de recherche académique, ainsi que sur des technologies acquises ou licenciées par la Société dans le cadre de sa politique de développement.

Ces efforts déployés par la Société ont été récompensés par le dépôt de 8 nouvelles familles de brevets notamment auprès de l'INPI, auxquels la Société attache une grande importance.

Par ailleurs, la Société a déposé sa première marque commerciale TEXEROLTM pour son produit PDO (1,3 propanediol).

VI - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

1. Les événements importants postérieurs à la date de clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2011

- La société Roquette, licenciée exclusive de la technologie Méthionine de la Société, a annoncé entrer dans la phase d'étude de l'industrialisation du procédé sur la base d'une capacité de production significative, ainsi que préparer les dossiers nécessaires en vue d'obtenir l'agrément européen.

- La Société a annoncé conjointement avec BioXCell qui en finance la réalisation, un léger décalage dans le calendrier de construction de son usine de PDO en Malaisie.

2. Les perspectives d'avenir et évolution prévisible de la Société

La situation financière de la société est saine pour l'année 2012.

La priorité sera donnée à la poursuite de la construction de la première usine de production en propre en Malaisie.

Les efforts de recherche et de développement seront intensifiés avec comme principaux objectifs, après le PDO (1,3 propanediol), la production d'échantillons et la mise au point des process books du MPG (Monopropylène glycol) ainsi que la poursuite de travaux nécessaires au passage au stade pilote du butanol.

Le portefeuille de nouveaux produits sera également élargi.

Les contrats signés se poursuivront sur l'exercice.

La Société conserve pour objectif d'augmenter la performance de son portefeuille de produits et d'acquérir sur les marchés visés une position forte en termes de propriété intellectuelle.

VII – RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTION :

Le résultat de la Société sur l'exercice est une perte de 2.010.542,32 €.

Nous vous proposons d'affecter cette perte de 2.010.542,32 € au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera à - 2.763.084,99 €.

En application des dispositions prévues à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices et au titre de ces exercices, il n'existe, en conséquence, aucun revenu distribué éligible ou non à l'abattement prévu à l'article 158-3°2 du Code général des impôts.

VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 36.230 € concernant les coûts non déductibles relatifs aux véhicules de tourisme, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Il n'y a pas d'impôt sur les sociétés acquitté à ce titre compte tenu du résultat fiscal déficitaire reportable de la Société. Nous vous demandons de vous prononcer sur le montant de ces dépenses.

IX – INFORMATIONS SUR LE CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE :

1. Informations sur le capital social de la Société

Au cours de l'exercice, le capital social de la Société a été augmenté d'un montant nominal de 98.830 € par voie d'exercice de 98.830 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise. En conséquence, au 31 décembre 2011, le capital social de la Société est de 2.221.150 €. Il est composé de 22.211.500 actions d'une même catégorie (sans préjudice des actions à droit de vote double) et d'une valeur nominale de 0,10 €, dont le détail est donné dans l'annexe des comptes annuels au 31 décembre 2011.

Le Conseil d'administration en date du 27 janvier 2012 a constaté l'augmentation du capital de la Société d'un montant nominal de 98.830 €, correspondant à l'exercice de ces bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise par leurs titulaires.

Par ailleurs, le Conseil d'administration en date du 9 juin 2011 a constaté l'attribution de 150.000 actions gratuites conformément aux termes et conditions arrêtés par l'Assemblée générale en date du 9 juin 2011. En conséquence, 15.000 € ont été portés au poste de « Réserves Indisponibles ».

En sus des BSPCE, options de souscription et actions gratuites décrits au Paragraphe XIII ci-dessous, une délégation au Conseil d'administration d'émettre 100.000 bons de souscription d'actions autonomes au profit de personnes morales et physiques partenaires mandataires de la Société et intervenant à titre gratuit ou onéreux pour favoriser le développement de la Société, a été consentie par l'Assemblée générale en date du 9 juin 2011. A ce jour, cette délégation n'a pas été utilisée et reste valable jusqu'au 9 décembre 2012.

2. Filiales et participations

La Société a créé en Malaisie le 29 juillet 2010 une filiale détenue à 100%, Metabolic Explorer Sdn. Bhd. Les comptes de cette filiale, qui n'a pas encore enregistré d'activité opérationnelle, ont été consolidés sur l'exercice 2011.

Cette filiale a été constituée pour porter le projet de création d'une unité de production de 1,3 Propanediol (ou PDO) d'une capacité de 8.000 tonnes par an, sur le site de Bio-XCell Park dans la ville de Nusajaya en Malaisie (état de Johor). Les premiers accords avec les partenaires locaux ont été signés. Les travaux ayant pris un léger retard, la mise en service de l'usine est prévue courant 2013.

3. Participations croisées - Autocontrôle

La Société ne détient ni participations croisées, ni titres d'autocontrôle, hormis les titres détenus dans le cadre d'un contrat de liquidité géré de façon indépendante par CM-CIC Securities.

4. Programme de rachat d'actions

Une autorisation au Conseil d'administration de procéder à un programme de rachat d'actions propres représentant un maximum de 10% du capital social et, le cas échéant, de procéder à l'annulation desdites actions propres acquises dans le cadre dudit programme par voie de réduction du capital social a été décidée par l'Assemblée générale en date du 9 juin 2011.

Au 31 décembre 2011, le contrat de liquidité conclu avec CM-CIC Securities dans le cadre de l'autorisation décrite ci-dessus était détenteur de 17.000 titres rachetés. Aucune réduction de capital n'a été décidée.

A l'exception de ce qui est indiqué ci-dessus, aucune autre opération n'a été opérée par la Société sur ses propres actions.

Vous trouverez, au Paragraphe XIV ci-dessous, des informations complémentaires sur les rachats d'actions.

5. Exposé sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Une délégation au Conseil d'administration d'émettre des bons de souscription d'actions défensifs dits BSA anti-OPA ou Bons Breton en cas d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange sur la Société, a été renouvelée par l'Assemblée générale en date du 9 juin 2011. Cette délégation n'a pas été utilisée et reste valable jusqu'au 9 décembre 2012.

En complément des BSA anti-OPA, les droits de votes doubles accordés par les statuts aux actions détenues au nominatif depuis plus de 2 ans permettent de renforcer le contrôle de la Société autour d'un noyau d'actionnaires stables.

Au 31 décembre 2011, les droits de votes totaux s'élèvent à 29.407.216 pour 22.211.500 actions émises.

A la date du présent rapport, les droits de votes totaux s'élèvent à 27.990.486 pour 22.211.500 actions émises.

Enfin, le Conseil d'administration pourrait, en cas d'OPA, procéder à des émissions de titres sur la base de délégations décrites en Annexe 1.

X - CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTEES :

Vos commissaires aux comptes vous donneront lecture de leur rapport spécial, lequel mentionne les conventions dûment autorisées par le Conseil d'administration au titre de cet exercice et des exercices antérieurs et qui se sont poursuivies pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011. Nous vous demandons d'approuver ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

XI - CONVENTIONS COURANTES :

Nous avons recensé sur l'exercice 2011 une convention courante d'un montant de 5.905K€ correspondant au montant de l'engagement en compte courant de la filiale en Malaisie, telle que visée par les dispositions de l'article L. 225-39 du Code de commerce.

XII – ACTIONNARIAT DES SALARIES :

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102, alinéa 1, du Code de Commerce, nous vous indiquons que le personnel de la Société et le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180-II du Code de commerce ne détient aucune participation déclarée dans le capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2011, dans le cadre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de fonds communs de placement d'entreprise.

XIII – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS – BSPCE – ACTIONS GRATUITES :

1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, en vigueur au sein de la Société.

Il existe une délégation consentie par l'Assemblée générale du 9 juin 2011, et valable jusqu'au 9 août 2014, d'attribuer 171.500 options de souscription ou d'achats d'action, le nombre de 171.500 étant un plafond cumulé unique pour les options et les BSPCE.

Cette délégation n'a pas été utilisée, à ce jour, par le Conseil d'administration et reste valable jusqu'au 9 août 2014.

2. BSPCE

A la date du présent rapport, le Conseil d'administration a constaté le 27 janvier 2012 l'exercice de 98.830 BSPCE donnant droit à la souscription d'autant d'actions.

3. ACTIONS GRATUITES

Le Conseil d'administration a utilisé sa délégation le 9 juin 2011 pour attribuer, sous réserve de la satisfaction des conditions prévues à l'article L. 225-197-6 du Code de commerce, 150.000 actions gratuites à M. Antoine Darbois, Directeur général délégué. Cette décision a arrêté le plan d'attribution conformément aux termes et conditions arrêtés par l'Assemblée générale en date du 9 juin 2011. L'attribution a été effective à compter du 1^{er} juillet 2011.

La même logique que celle du plan de 2007 a été retenue en termes de conditions :

- l'attribution desdites actions est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans et le bénéficiaire doit conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans à compter de l'attribution définitive desdites actions ;
- la détermination de trois tranches (ci-dessous) d'attribution par tiers s'appliquant au bénéficiaire :
 - la première tranche attribuée définitivement le 1^{er} juillet 2013 quelle que soit la performance du bénéficiaire et quelle que soit la valorisation boursière de la Société ;
 - la deuxième tranche attribuée si la moyenne des prix pondérée des volumes de toutes les transactions sur une période de 20 jours de bourse (MM20) a égalé ou dépassé le seuil de 8.40 € avant fin 2012,
 - la troisième tranche attribuée si la moyenne des prix pondérée des volumes de toutes les transactions sur une période de 20 jours de bourse (MM20) a égalé ou dépassé le seuil de 12.60 € avant le 1^{er} juillet 2013;

Il a été décidé que M. Antoine Darbois sera tenu de conserver au nominatif pur un nombre d'actions représentant 20% des actions ainsi attribuées gratuitement jusqu'à la cessation de ses fonctions.

XIV – INFORMATIONS RELATIVES AUX RACHATS D' ACTIONS :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211, alinéa 2, du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations suivantes :

Il n'y a pas eu d'opération d'achat ou vente propre de la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions. Il n'y a de fait pas d'information à fournir au titre du présent paragraphe à l'exception des mouvements réalisés de façon indépendante par CM-CIC Securities dans le cadre du contrat de liquidité présentant un solde de 17.000

actions au 31 décembre 2011 et pour lequel nous vous renvoyons à l'information mensuelle publiée sur notre site internet.

XV – INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX :

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte, dans un document ci-annexé en Annexe 3, de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans la société par chacun des mandataires sociaux de la Société au cours de cet exercice, établie sur la base des informations qui nous ont été communiquées par chaque intéressé.

Ce document est complété de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, pendant l'exercice, à chaque mandataire social (y incluant toute attribution de titres, etc.) par la Société, ainsi que par toute société contrôlée ou qui contrôle la Société. Ceci inclut tout engagement pris par la Société au bénéfice desdits mandataires sociaux au regard de leurs fonctions.

Ce document est présenté selon la recommandation de l'AMF publiée le 22 décembre 2008 et reprenant les recommandations AFEP/MEDEF.

En conséquence de ce qui est indiqué en Annexe 3, nous vous informons que M. Benjamin Gonzalez, Président Directeur général, a souscrit 580.000 actions en 2011 sur exercice de 5.800 BSPCE pour un montant total de 489.333 €. Cette opération a entraîné un franchissement de seuil à la hausse par M. Benjamin Gonzalez.

M. Benjamin Gonzalez a par ailleurs informé la Société avoir bénéficié au cours de l'exercice 2011 d'une donation portant sur 85.000 actions de la Société. Aucune transaction sur le titre n'a été notifiée par les membres du Conseil d'administration de la Société et les personnes avec lesquelles ils ont des liens personnels étroits.

XVI - RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL :

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de Commerce, sont annexées au présent rapport à l'Annexe 1, les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital ; et
- à l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

Nous vous renvoyons également au rapport séparé mis à votre disposition sur les délégations et autorisations affectant le capital soumises à votre vote.

XVII - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

La Société a également établi des comptes consolidés au format IFRS.

Nous vous donnerons lecture des rapports des commissaires sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés ainsi que des rapports spéciaux relatifs :

- (i) aux conventions et engagements réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ; et
- (ii) au rapport du Président du Conseil d'administration sur le contrôle interne.

La Société s'est conformée aux dispositions sur les conventions portant sur des opérations courantes et significatives par leur objet ou leur implication visées à l'article L. 225-39 du Code de commerce.

XVIII – COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale en date du 25 mars 2011 a modifié la gouvernance de l'entreprise, en passant d'un statut à Directoire et Conseil de surveillance à un statut à Conseil d'administration.

Elle a décidé de nommer administrateurs, pour un mandat d'une durée de 4 ans, soit expirant à l'issue de l'Assemblée générale statuant en 2015 sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014 :

- M. Jérôme DUPAS, administrateur indépendant, ancien président du Conseil de surveillance,
- M. Hans VOGELSANG, administrateur indépendant, ancien membre du Conseil de surveillance,
- M. Daniel THOMAS, administrateur indépendant, ancien membre du Conseil de surveillance
- M. Philippe GUINOT, administrateur indépendant,
- Mme Anne LANGE, administrateur indépendant,
- M. Benjamin GONZALEZ, ancien président du Directoire,
- M. Antoine DARBOIS, ancien membre du Directoire (du 02/02/11 au 25/03/11) et Directeur général délégué, et
- La société Seventure SA, représentée par M. Emmanuel FIESSINGER (démission en juillet 2011).

Le Conseil d'administration qui s'est tenu le 25 mars 2011 à la suite de l'Assemblée générale a opté pour le choix du cumul des fonctions de président du Conseil d'administration et de Directeur général et a nommé M. Benjamin GONZALEZ Président-Directeur général de la Société et M. Antoine DARBOIS Directeur général délégué.

M. Jérôme DUPAS, M. Hans VOGELSANG, M. Daniel THOMAS, M. Philippe GUINOT et Mme Anne LANGE sont considérés par le Conseil d'administration comme des administrateurs indépendants au sens du Code AFEP-MEDEF.

Le Conseil d'administration a créé en son sein trois comités : le Comité des comptes, le Comité des rémunérations et des nominations et le Comité stratégique.

La loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration prévoit notamment (i) qu'au moins un représentant de chaque sexe doit être nommé dans le Conseil d'administration, à peine de nullité des nominations (ii) que la proportion des administrateurs de chaque sexe ne pourra être inférieure à 20% à l'issue de la première Assemblée générale suivant le 1^{er} janvier 2014 et (iii) à 40% à l'issue de la première Assemblée générale suivant le 1^{er} janvier 2017.

La nouvelle composition du Conseil d'administration vise à respecter les objectifs fixés par la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration. D'ores et déjà, nous vous indiquons que conformément à l'article 5.II de cette loi, chaque sexe est représenté au sein du Conseil d'administration. La Société s'engage à poursuivre ses efforts en vue d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes.

XIX – INFORMATION SUR LA COMPOSITION DU CAPITAL :

- Actionnaires détenant plus de 10% du capital au 31 décembre 2011 :

Néant

- Actionnaires détenant plus de 5% du capital au 31 décembre 2011 :

- SEVENTURE : 7 %

- Rapport de gestion -

- CREDIT AGRICOLE PRIVATE EQUITY : 7 %
- VIVERIS : 6 %
- Management : 9% (dont M. Benjamin Gonzalez 7,39 %)

- Actionnaires détenant moins de 5 % du capital :

- Industriels : 3 %

- Autres actionnaires :

- Public : 65 %
- Actionnaires historiques individuels : 3 %

*

* *

C'est dans ces conditions que nous vous demandons d'approuver les résolutions qui vous sont soumises par votre Conseil d'administration.

Nous espérons que l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées, recevront votre agrément.

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1

**TABLEAU SUR LES DELEGATIONS
EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives (i) aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital et (ii) sur l'usage fait au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2011 des délégations visées ci-dessus :

NATURE DE LA DELEGATION	UTILISATION DE LA DELEGATION	DUREE ET DATE D'EXPIRATION
<p>Autorisation au titre de la 5^{ème} résolution, avec faculté de subdélégation, aux fins de procéder à un programme de rachat d'actions propres représentant un maximum de 10% du capital social de la Société</p>	<p>Délégation utilisée par le biais de la poursuite sur 2011 du programme de rachat d'actions souscrit avec CM-CIC Securities</p> <p>Utilisation au 31 décembre 2011 : 17.000 titres rachetés soit 0,7% de la délégation</p> <p>Plafond : 10% du nombre total des actions composant le capital social à la date du rachat des actions par le Directoire</p>	<p>18 mois expiration le 9 décembre 2012</p>
<p>Délégation de compétence au titre de la 6^{ème} résolution de l'AGOE du 9 juin 2011 en vue d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription,</p>	<p>Délégation non utilisée</p>	<p>26 mois expiration le 9 août 2013</p>
<p>Délégation de compétence au titre de la 7^{ème} résolution en vue d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public,</p>	<p>Délégation non utilisée</p>	<p>26 mois expiration le 9 août 2013</p>
<p>Délégation de compétence au titre de la 8^{ème} résolution en vue d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier,</p>	<p>Délégation non utilisée</p>	<p>26 mois expiration le 9 août 2013</p>
<p>Délégation de compétence au titre de la 9^{ème} résolution en vue augmenter le capital de la Société par émission d'actions ordinaires ou de toutes autres</p>	<p>Délégation non utilisée</p> <p>Plafond global de 909.568 € (le « Plafond 2011 »)</p>	<p>18 mois expiration le 9 décembre 2012</p>

NATURE DE LA DELEGATION	UTILISATION DE LA DELEGATION	DUREE ET DATE D'EXPIRATION
valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice d'une catégorie de personnes (partenaires industriels et financiers),		
Délégation de compétence au titre de la 10 ^{ème} résolution en vue d'émettre et de consentir, à titre gratuit, des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise de la Société au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la Société ,	Délégation non utilisée	18 mois expiration le 9 décembre 2012
Délégation de compétence au titre de la 11 ^{ème} résolution en vue d'émettre et de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales,	Délégation non utilisée	38 mois expiration le 9 août 2014
Délégation de compétence au titre de la 12 ^{ème} résolution en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales ,	Délégation utilisée à hauteur de 150.000 actions. Montant disponible au 31 décembre 2011 : 450.000 actions	38 mois expiration le 9 août 2014
Délégation de compétence au titre de la 13 ^{ème} résolution en vue d'émettre des bons de souscription d'actions autonomes de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au bénéfice d'une catégorie de personnes (partenaires mandataires) ,	Délégation non utilisée	18 mois expiration le 9 décembre 2012
Délégation de compétence au titre de la 14 ^{ème} résolution en vue d'émettre des bons de souscription d'actions permettant de souscrire à des conditions préférentielles des actions de la Société en cas d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange sur la Société ,	Délégation non utilisée	18 mois expiration le 9 décembre 2012
Autorisation au titre de la 15 ^{ème} résolution en vue de procéder à l'annulation des actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions par voie de réduction du capital social de la Société	Autorisation non utilisée Plafond de réduction du capital : 10% du capital social par périodes de 24 mois	24 mois expiration le 9 juin 2013

ANNEXE 2

Société : S.A. METABOLIC EXPLORER

Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES OPERATIONS	2007	2008	2009	2010	2011
I - Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social	2.024.949,70	2.034.949,70	2.119.953,30	2.122.320	2.221.150
b) Nombre d'actions émises	20.249.497	20.349.497	21.199.533	21.223.200	22.211.500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II - Résultat global des opérations effectives :					
a) Chiffre d'affaire hors taxes *	2.790.000	3.220.000	1.500.000	850.000	850.000
b) Bénéfices avant impôts, participation, amortissements et provisions	2.977.590	2.297.894	-522.211	-2.904.966	-4.107.348
c) Impôts sur les bénéfices	-1.391.943	-2.467.294	-2.714.893	-2.986.217	-3.032.325
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	4.119.057	4.981.781	1.700.253	-752.543	-2.010.542
f) Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,22	0,23	0,10	0,00	-0,05
b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	0,20	0,24	0,08	-0,03	-0,09
c) Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	70	95	104	120	121
b) Montant de la masse salariale	2.391.146	3.545.448	4.443.025	4.754.659	5.049.723
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	947.854	1.420.639	1.726.717	1.881.830	2.022.611

* y compris les revenus de licence

ANNEXE 3

MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux durant l'exercice et tout élément de rémunération ou engagement à leur égard et présentée conformément aux recommandations AMF du 22 décembre 2008 :

A - Mandats des membres du Conseil d'administration au 31 12 2011 :

Nom	Mandats et Fonctions
Benjamin GONZALEZ Président	-
Antoine DARBOIS Directeur général délégué	- PDG Indivision Maitre SA

Rémunérations et avantages en nature du Conseil d'administration :

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice N-1	Exercice N
Benjamin GONZALEZ		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées en tableau 2)</i>	317 788	310 824
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées en tableau 4)</i>	0	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées en tableau 6)</i>	0	0
sous-total	317 788	310 824
Antoine DARBOIS		
Rémunérations dues du 01/02 au 31/12/11 <i>(détaillées en tableau 2)</i>	0	186 261
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées en tableau 4)</i>	0	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées en tableau 6)</i>	0	140 324
sous-total	0	326 585

Tableau 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Benjamin GONZALEZ	Exercice N-1		Exercice N	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	200 000	200 000	230 000	230 000
Rémunération variable	100 000	100 000	57 500	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	17 788	17 788	23 324	23 324
Total	317 788	317 788	310 824	253 324
Antoine DARBOIS	Exercice N-1		Exercice N	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe du 01/02 au 31/12/11	0	0	160 013	160 013
Rémunération variable	0	0	22 500	0
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	0	0	3 748	3 748
Total	0	0	186 261	163 761

Tableau 3

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants	Exercice N-1	Exercice N
Daniel THOMAS (Administrateur indépendant)		
Jetons de présence	12 000	20 000
Autres rémunérations	-	-
Hans VOLGELSANG (Administrateur indépendant)		
Jetons de présence	9 000	40 000
Autres rémunérations	43 200	39 600
Jérôme DUPAS (Administrateur indépendant)		
Jetons de présence	3 000	25 000
Autres rémunérations	-	-
Philippe GUINOT (Administrateur indépendant)		
Jetons de présence	-	40 000
Autres rémunérations	-	-
Anne LANGE (Administrateur indépendant)		
Jetons de présence	-	25 000
Autres rémunérations	-	-

Tableau 4

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe.

Néant

Tableau 5

BSPCE exercés durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social			
	N° et date du plan	Nombre de BSPCE exercés durant l'exercice	Prix d'exercice unitaire
Benjamin GONZALEZ	N°: 124/6/2004 A	150	1,4
	Date du plan : Juin 2004		
	N°: 1 T1	1 250	1,4
	Date plan : Novembre 2002		
	N°: 2005-01	600	0,666
	Date plan : Juillet 2005		
	N°: 2005-04	3 800	0,666
	Date plan : Juillet 2005		

Tableau 6

Actions de performances attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Total
Antoine DARBOIS Directeur Délégué Général	50 000	50 000	50 000	150 000

Tableau 7

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Néant

Tableau 8

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou de BSPCE

Valeur mobilière	BSPCE N°1 T1	BSPCE N°124/6/2004 A	BSPCE 2005-01	BSPCE 2005-02 (a)	BSPCE 2005-02 (b)	BSPCE 2005-03	BSPCE 2005-04	BSPCE 2010
Type								
Organe émetteur	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE
Date d'émission/autorisation	07/11/2002	24/06/2004	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	19/10/2010
Nombre de VM émises ou autorisées	2 500	2 500	1 200	520	400	1 200	7 600	178 500
Nombre de titres potentiels à émettre au 31/12/2011	0	0	0	0	0	0	0	169 500
Date début d'attribution / souscription	07/11/2002	24/06/2004	05/07/2005	12/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	19/10/2010
Date fin d'attribution	06/11/2003	24/06/2005	05/07/2005	05/07/2006	05/07/2006	05/07/2006	05/07/2005	19/10/2014
Délégation au Directoire pour l'attribution	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Prix de souscription (en €)	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice par action (en €)	1,4	1,4	0,67	0,67	1,65	0,67	0,67	6,38
Fonds propres potentiels créés	0	0	0	0	0	0	0	1 080 902
Date début d'exercice / conversion possible		24/06/2004	05/07/2005	12/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	19/10/2010
Date fin d'exercice / conversion possible	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	19/10/2020
Condition d'exercice	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
Statut au 31/12/2011								178 500 attribués 169 500 exerçables

Tableau 9

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	nombre total d'option attribuées d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan 2002	Plan 2004	Plan n°2005-01	Plan n°2005-02-a	Plan n°2005-02-b	Plan n°2005-03	Plan n°2005-04
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	988 300	0,81	125 000	47 000	90 000	6 000	17 000	70 000	633 300

Tableau 10

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Benjamin GONZALEZ Président Directeur Général Date début mandat Date fin de mandat		X		X		X		X
Antoine DARBOIS Directeur Général Délégué Date début mandat Date fin de mandat Membre du Directoire Date début mandat Date fin de mandat	X			X		X		X

Tableau 11

Stocks d'action de performance attribuées aux dirigeants et restant en cours à la fin de l'exercice	Nombre	dont condition de performance atteinte au 31/12/2008	dont condition de performance non atteinte au 31/12/2008	dont condition de performance atteinte au 31/12/2009	dont condition de performance non atteinte au 31/12/2009	dont condition de performance atteinte au 31/12/2010	dont condition de performance non atteinte au 31/12/2010	dont condition de performance atteinte au 31/12/2011	dont condition de performance non atteinte au 31/12/2011
Benjamin GONZALEZ Président du Directoire	450 000	300 000	150 000						
Antoine DARBOIS Directeur Délégué Général	150 000	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Tableau 12

Stocks d'actions détenues par les dirigeants à la fin de l'exercice	Nombre
Benjamin GONZALEZ Président du Directoire	1 527 000
Antoine DARBOIS Directeur Général Délégué	2 000

B – Mandats, rémunérations, avantages et titre détenus par les membres du Conseil d'administration :

Nom	Fonctions	Rémunérations au titre de l'exercice	Titres détenus à la clôture
<p>Daniel THOMAS Administrateur indépendant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Université de Technologie de Compiègne: président du conseil scientifique - Pôle de compétitivité à vocation mondiale "Industries et Agroressources" : Président - Association régionale pour l'innovation en Picardie : président - Alternattech : administrateur 	<p>20.000 € (au titre mandats)</p>	<p>100</p>
<p>Hans VOGELSANG Administrateur indépendant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bodycote (Londres) : Senior independant non executive Director 	<p>40.000 € (au titre mandats)</p> <p>43.200 € (au titre d'un contrat de consultance approuvé comme convention réglementée lors de sa nomination)</p>	<p>100</p>
<p>Jérôme DUPAS Administrateur indépendant</p>		<p>25.000 € (au titre mandats)</p>	<p>1</p>
<p>Anne LANGE Administrateur indépendant</p>		<p>25.000 € (au titre mandats)</p>	<p>500</p>
<p>Philippe GUINOT Administrateur indépendant</p>	<ul style="list-style-type: none"> - PhG Bioconsulting SASU : Président - Argen-X, : Membre du Conseil d'administration 	<p>40.000 € (au titre mandats)</p>	<p>1.510</p>

ANNEXE 4

Tableau récapitulatif des délais de paiement à l'égard des fournisseurs

Les conditions habituelles de règlement des fournisseurs : 30 jours fin de mois.

Les échéances des dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

Dettes Fournisseurs & assimilés	31/12/2011	31/12/2010
Dettes Fournisseurs	1 427	1 429
Dettes sur immobilisations	245	1 095
Solde	1671	2 524
<i>Echéancier :</i>		
règlement à 30j	1 319	2 218
règlement à 60j	271	187
règlement à + 90j *	81	119

* dont 81 K€ qui correspondent à des litiges.

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

METABOLIC EXPLORER

S.A. au capital de 2.221.151 €.

**Siège social : Biopôle de Clermont-
Limagne**

63360 SAINT-BEAUZIRE

RCS CLERMONT-FD 423 703 107

EXERCICE 2011

SA EXCO CLERMONT-FD

14, avenue Marx Dormoy
63000 CLERMONT-FERRAND

CABINET MAZARS

131, boulevard Stalingrad
69624 VILLEURBANNE

Commissaires aux comptes

**Membre de la Compagnie Régionale
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale
de LYON**

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

La liste des personnes concernées est jointe en annexe.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Etant précisé que la Société était administrée par un Directoire et un Conseil de Surveillance jusqu'à sa transformation en Société Anonyme à Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 mars 2011.

Contrat de travail de Monsieur Olivier Nore

Le contrat de travail de Monsieur Olivier Nore, membre du Directoire de votre Société jusqu'au 25 mars 2011 s'est normalement poursuivi. Les sommes versés au titre de ce contrat de travail sur la période du 1^{er} janvier au 25 mars 2011 se sont élevées à 35.196 € brut.

Contrat de travail de Monsieur Jean-Claude Lumaret

Le contrat de travail de Monsieur Jean-Claude Lumaret, membre du Directoire de votre Société jusqu'au 25 mars 2011, s'est normalement poursuivi. Les sommes versés au titre de ce contrat de travail sur la période du 1^{er} janvier au 25 mars 2011 se sont élevées à 46.336 € brut.

Contrat de travail de Monsieur Philippe Soucaille

Le contrat de travail à temps partiel (20%) de Monsieur Philippe Soucaille, membre du Directoire de votre Société jusqu'au 25 mars 2011, s'est normalement poursuivi.

Les sommes versés au titre de ce contrat de travail sur la période du 1^{er} janvier au 25 mars 2011 se sont élevées à 8.531 € brut.

Contrat de travail de Monsieur Antoine Darbois

Le contrat de travail de Monsieur Antoine Darbois, conclu antérieurement à sa nomination au Directoire de votre Société par le Conseil de Surveillance du 2 février 2011 et à sa nomination au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 mars 2011, s'est normalement poursuivi.

Les sommes prises en charge du 2 février au 31 décembre 2011 au titre de ce contrat de travail se sont élevées à 186.261 € brut.

Assurance chômage de Monsieur Benjamin Gonzalez – Président du Conseil d'administration

Un contrat d'assurance chômage volontaire de garantie sociale des chefs d'entreprise (GSC) a été souscrit par votre Société auprès du Groupe GAN à compter du 30 novembre 2005 avec effet rétroactif au 1^{er} février 2005 sur la base du salaire annuel brut de Monsieur Benjamin Gonzalez, Président du Directoire jusqu'au 25 mars 2011 puis Président du Conseil d'administration.

Les sommes prises en charge par votre Société au titre de ce contrat d'assurance chômage se sont élevées à 17.548 € au titre de l'exercice 2011.

Les conditions de performances pour pouvoir bénéficier de cet engagement ont été autorisées par le Conseil de Surveillance du 29 avril 2008 et approuvées par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2008.

Convention de prestations de consultant avec Monsieur Hans Vogelsang

Une convention de prestations de consultant a été conclue en 2008 entre votre Société et Monsieur Hans Vogelsang, membre du Conseil de Surveillance puis du Conseil d'administration depuis le 25 mars 2011. Dans le cadre de cette convention une somme de 43.200 € à été prise en charge par votre Société en 2011.

FAIT A CLERMONT-FERRAND ET A VILLEURBANNE, LE 27 AVRIL 2012

Les Commissaires aux Comptes

EXCO CLERMONT-FD
François VERDIER
Mandataire social

MAZARS
Olivier BIETRIX

LISTE DES PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS

Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance (jusqu'au 25 mars 2011)

	METABOLIC EXPLORER
Benjamin Gonzalez	X
Philippe Soucaille	X
Olivier Nore	X
Jean-Claude Lumaret	X
Antoine Darbois (à compter du 2 février 2011)	X
Daniel Thomas	X
Hans Vogelsang	X
Jérôme Dupas	X
Seventure (Emmanuel Fiessinger)	X
Crédit Agricole Private Equity (Philippe Guinot)	X

Membres du Conseil d'administration (depuis le 25 mars 2011)

	METABOLIC EXPLORER
Benjamin Gonzalez	X
Antoine Darbois	X
Daniel Thomas	X
Hans Vogelsang	X
Jérôme Dupas	X
Anne Lange	X
Philippe Guinot	X

METABOLIC EXPLORER

Société anonyme au capital social de 2.221.150 euros

Siège social : Biopôle Clermont Limagne – 63360 SAINT-BEAUZIRE

423 703 107 RCS CLERMONT-FERRAND

**Rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de
préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance (1^{er}
janvier 2011 – 25 mars 2011) et du Conseil d'administration (25 mars 2011
– 31 décembre 2011) ainsi que des procédures de contrôle interne mises**

en place par Metabolic Explorer

Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2012

- I. Préparation et organisation des travaux du Conseil de surveillance entre le 1^{er} janvier 2011 et le 25 mars 2011**
 1. Composition et activités du Conseil de surveillance
 2. Règles de fonctionnement du Conseil de surveillance
 3. Pouvoirs de direction

- II. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration à partir du 25 mars 2011**
 1. Composition et activités du Conseil d'administration
 2. Règles de fonctionnement du Conseil d'administration
 3. Pouvoirs de direction

- III. Procédures de contrôle interne**
 1. Objectifs du contrôle interne
 2. Identification des principaux risques
 3. Le contrôle par les comités spécialisés
 4. Le contrôle interne opérationnel (acteurs et procédures de traitement)
 - a) Les acteurs du contrôle interne opérationnel
 - b) Les procédures du contrôle interne opérationnel
 5. Le contrôle interne comptable et financier (acteurs et procédures de traitement)
 - a) Les acteurs du contrôle interne comptable et financier
 - b) Les comptes sociaux et comptes consolidés aux normes IFRS
 - c) Le contrôle de gestion
 - d) La trésorerie
 - e) Perspectives

- IV. Limitations des pouvoirs du Directoire et du Président du Directoire entre le 1^{er} janvier 2011 et le 25 mars 2011**

- V. Limitations des pouvoirs du Président Directeur général et du Directeur général délégué par le Conseil d'administration à partir du 25 mars 2011**

- VI. Participation des actionnaires à l'Assemblée générale**

- VII. Informations relatives aux éléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique.**

- VIII. Principes de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux**

Les titres de la société Metabolic Explorer (la « **Société** ») ayant été admis, depuis le 11 avril 2007, aux négociations du marché réglementé Euronext, et la Société étant de ce fait assujettie aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, ce rapport doit contenir, au titre de l'exercice 2011 écoulé :

- la composition du Conseil d'administration ;
- l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration ;
- les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ;
- les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ;
- les éventuelles limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur général et du Directeur général délégué ;
- les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

Compte tenu du changement de gouvernance décidé par l'Assemblée générale le 25 mars 2011, ce rapport contient également la description des anciennes pratiques de contrôle interne de la Société en 2011. .

Depuis sa création, la Société a mis en œuvre des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, avec les objectifs suivants :

- mettre l'entreprise en mesure de réaliser ses objectifs stratégiques ;
- fiabiliser le déroulement de ses processus et prévenir les risques auxquels l'expose la nature de son activité ;
- respecter les règles de fonctionnement interne ; et
- respecter les lois et règlements, notamment dans le domaine de la production de ses informations comptables et financières.

Suite à l'admission de la Société sur le marché réglementé, la Société a renforcé lesdites procédures de contrôle et de gestion des risques afin, notamment, de permettre une meilleure information du marché et une meilleure transparence sur la vie et le fonctionnement de la Société.

Ce document décrit les principales composantes de ce dispositif en termes d'organisation et de procédures.

La Société se réfère au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF (consultable au siège de la Société et disponible sur le site Internet du MEDEF à l'adresse www.medef.com, rubrique Publications) ainsi qu'au guide d'élaboration du Document de Référence à destination des VaMPs (consultable au siège de la Société et disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse www.amf-france.org, rubrique Publications / Guides / Guides Professionnels), pour les dispositions de ces documents qui lui sont transposables.

I. Préparation et organisation des travaux du Conseil de surveillance entre le 1er janvier 2011 et le 25 mars 2011

1. Composition et activités du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance, qui comptait 5 membres dont 3 indépendants, a exercé le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire du 1^{er} janvier 2011 au 25 mars 2011, date à laquelle la gouvernance de la Société a été modifiée en société anonyme à Conseil d'administration. Il s'est réuni 1 fois sur l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le taux de présence des membres du Conseil de surveillance a été de 100% sur l'exercice.

Les membres du Conseil de surveillance en 2011 ont ainsi été :

- M. Jérôme DUPAS, Président, membre indépendant,
- M. Daniel THOMAS, membre indépendant,
- M. Hans VOGELSANG, membre indépendant,
- La société Crédit Agricole Private Equity SA, représentée par M. Philippe GUINOT,
- La société Seventure SA, représentée par M. Emmanuel FIESSINGER,

Le 2 février 2011, M. Jérôme DUPAS a été nommé Président du Conseil de surveillance en remplacement de M. Daniel THOMAS, atteint par la limite d'âge pour ces fonctions.

Conformément à la loi, le Conseil de surveillance a exercé le contrôle permanent de la gestion de la Société et pouvait autoriser le Directoire à céder des immeubles et des participations et constituer des sûretés, cautions, avals et garanties au nom de la Société. A cet égard, le Conseil de surveillance a, en date du 18 novembre 2010 renouvelé l'autorisation donnée au Directoire, en date du 2 décembre 2009, pour donner des cautions, avals et garanties, pour un montant maximum de 200.000 euros. Cette nouvelle autorisation a été donnée pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2011.

Le Conseil de surveillance a pu également opérer les vérifications et contrôles qu'il a jugés opportuns et se faire communiquer les documents qu'il a estimés nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

2. Règles de fonctionnement du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance a fonctionné de manière collégiale conformément à la loi.

M. Daniel THOMAS, M. Jérôme DUPAS et M. Hans VOGELSANG répondaient aux critères d'indépendance tels que définis par le rapport AFEP-MEDEF de décembre 2008, les deux autres membres représentant des actionnaires de la Société.

Un règlement intérieur fixant les règles de fonctionnement du Conseil de surveillance a été adopté en date du 31 octobre 2007. Il n'existait pas de procédure d'évaluation des travaux du Conseil de surveillance.

Les membres du Conseil de surveillance ont été convoqués conformément aux statuts et aux dispositions légales, par le Président du Conseil de surveillance, le Vice-Président ou deux de ses membres, par tous moyens et en respectant un délai raisonnable. L'ordre du jour a été arrêté par le Président du Conseil de surveillance et a pu n'être fixé qu'au moment de la réunion.

La réunion s'est tenue au lieu fixé dans la convocation. Elle a pu également se tenir par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication, dans les conditions légales et réglementaires.

Préalablement à la tenue de la réunion du Conseil de surveillance, et en fonction de son ordre du jour, les éventuels documents et informations permettant de prendre une décision éclairée ont été tenus à la disposition de tous ses membres au siège social.

Depuis 2008, le Conseil de surveillance accueillait deux délégués du personnel, membres du comité d'entreprise.

Le Conseil de surveillance en date du 12 novembre 2008 avait nommé, conformément à son règlement, un Comité des rémunérations et des nominations composé de deux membres indépendants M. Daniel THOMAS et M. Hans VOGELSANG.

Ce Comité des rémunérations et des nominations avait notamment émis un rapport de préconisation pour les rémunérations de membres du Directoire dont les recommandations ont été suivies par le Conseil de surveillance en date du 14 décembre 2010 statuant sur lesdites rémunérations.

Le Conseil de surveillance en date du 29 octobre 2009 avait également nommé, conformément à son règlement, un Comité des comptes composé de deux membres indépendants M. Jérôme DUPAS et M. Hans VOGELSANG, qui tous deux disposent des compétences nécessaires en matière financière, comptable et juridique.

Ce Comité des comptes s'est réuni le 10 mars 2011 en présence des commissaires aux comptes de la société pour examiner le projet des comptes de la Société arrêtés au 31 décembre 2010 et s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables.

Le Comité des comptes est organisé et fonctionne sur la base d'un règlement intérieur conforme aux recommandations du rapport AFEP-MEDEF de décembre 2008.

3. Pouvoirs de direction

Le pouvoir de direction de la Société appartenait, jusqu'au 25 mars 2011, au Directoire, ce dernier étant investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il les a exercés dans la limite de l'objet social de la Société, sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le Directoire a été composé, du 1^{er} janvier 2011 jusqu'à sa dissolution le 25 mars 2011, de quatre membres :

- M. Benjamin GONZALEZ, Président du Directoire en charge de la direction opérationnelle de la Société,
- M. Philippe SOUCAILLE, membre du Directoire en charge de la direction scientifique,
- M. Jean-Claude LUMARET, membre du Directoire en charge de la direction stratégie et innovation,
- M. Olivier NORE, membre du Directoire en charge de la direction industrialisation.

Le 2 février 2011, le Conseil de surveillance a nommé en qualité de membre du Directoire et Directeur général de la Société, M. Antoine DARBOIS qui était jusqu'alors Directeur Administratif et Financier de la Société.

Le rôle du Directoire a été de prendre collégalement les décisions stratégiques, commerciales, techniques, financières et sociales, de les faire appliquer au sein de la Société et de contrôler leur bonne exécution.

Le Directoire a présenté au Conseil de surveillance un rapport trimestriel d'activité sur le quatrième trimestre 2010.

Le Président du Directoire a représenté la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Président du Directoire a assuré l'interface avec le Conseil de surveillance. Il a proposé au Conseil de surveillance, pour avis, les orientations stratégiques et les prévisions budgétaires. Il a supervisé toutes les activités de la Société dans le cadre de la stratégie, du budget et dans le respect des lois, jusqu'au 25 mars 2011.

II. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration à partir du 25 mars 2011

1. Composition et activités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, qui compte au 25 mars 2011 8 membres dont 5 indépendants, exerce depuis cette date le contrôle permanent de la gestion de la Société, laquelle est assurée par la Direction générale. Il se réunit sur convocation de son président, pour examiner le « reporting » réalisé par la Direction générale et différents points représentant des enjeux majeurs pour la Société, et pour déterminer les orientations de l'activité de la Société et veiller à leur mise en œuvre, ou se prononcer sur certaines décisions conformément aux statuts, ainsi que pour examiner les rapports périodiques sur l'information financière de la Société, au titre de l'information réglementée. Ce « reporting » est demandé par le Conseil d'administration pour veiller au bon fonctionnement de la Société dans le cadre de sa mission de contrôle.

Le 25 mars 2011, l'Assemblée générale a nommé en qualité d'administrateur pour une durée de quatre ans :

- M. Benjamin GONZALEZ, ancien Président du Directoire,
- M. Antoine DARBOIS, ancien membre du Directoire et Directeur général,
- M. Jérôme DUPAS, ancien président du Conseil de surveillance, membre indépendant,
- M. Daniel THOMAS, ancien membre du Conseil de surveillance, membre indépendant,
- M. Hans VOGELSSANG, ancien membre du Conseil de surveillance, membre indépendant,
- M. Philippe GUINOT, membre indépendant,
- La société Seventure SA, représentée par M. Emmanuel FIESSINGER (démission en juillet 2011),
- Mme Anne LANGE, membre indépendant.

Le 25 mars 2011, le Conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée générale a élu M. Benjamin GONZALEZ comme Président. Il a ensuite nommé M. Benjamin GONZALEZ comme Directeur général et M. Antoine DARBOIS comme Directeur général délégué.

Le Conseil d'administration compte actuellement une femme et six hommes. Cette composition est conforme aux prescriptions de la loi, du 23 janvier 2011, en matière de représentativité des femmes et des hommes. Le Conseil d'administration veillera à ce que la proportion des administrateurs de chaque sexe ne soit pas inférieure à 40% à compter de 2016.

Conformément à la loi, le Conseil d'administration exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société. Il autorise, le cas échéant, la Direction générale à constituer des sûretés, cautions, avals et garanties au nom de la Société.

Le 25 mars 2011, le Conseil d'administration a examiné, aux fins de vérification et de contrôle, les documents visés au deuxième alinéa de l'article L. 225-100 du Code de commerce (notamment, les comptes annuels et le rapport de gestion). Il a pris connaissance du procès-verbal de la réunion du Comité des Comptes qui s'est tenue le 10 mars 2011 et a arrêté les comptes 2010 en conséquence.

2. Règles de fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration fonctionne de manière collégiale conformément à la loi.

M. Daniel THOMAS, M. Jérôme DUPAS, M. Hans VOGELSANG, M. Philippe GUINOT et Mme Anne LANGE répondent aux critères d'indépendance tels que définis dans le rapport AFEP-MEDEF de décembre 2008, un autre membre représentant un actionnaire de la Société et les deux autres membres assurant la Direction générale de la Société.

Un règlement intérieur fixant les règles de fonctionnement du Conseil d'administration a été adopté en date du 25 mars 2011. A ce jour, il n'existe pas de procédure d'évaluation des travaux du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration sont convoqués conformément aux statuts et aux dispositions légales, par le Président du Conseil d'administration. Le tiers au moins des membres du Conseil d'administration peut demander au Président du Conseil d'administration de convoquer celui-ci s'il ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, par tous moyens et en respectant un délai raisonnable. L'ordre du jour est arrêté par le Président du Conseil d'administration et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions se tiennent en tout lieu fixé dans la convocation. Elles peuvent également se tenir par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication, dans les conditions légales et réglementaires.

Préalablement à la tenue de chaque Conseil d'administration, et en fonction de son ordre du jour, les éventuels documents et informations permettant de prendre une décision éclairée sont mis à la disposition de tous ses membres.

Le Conseil d'administration accueille deux délégués du personnel, membres du comité d'entreprise.

Le Conseil d'administration du 25 mars 2011 a nommé, conformément à son règlement :

- un Comité des rémunérations et des nominations, composé de deux membres indépendants M. Daniel THOMAS et M. Philippe GUINOT,

- un Comité des comptes, composé de deux membres indépendants M. Jérôme DUPAS et M. Hans VOGELSANG, qui tous deux disposent des compétences nécessaires en matière financière, comptable et juridique. Le Comité des comptes est organisé et fonctionne sur la base d'un règlement intérieur conforme aux recommandations du rapport AFEP-MEDEF de décembre 2008,

- un Comité Stratégique, composé de quatre membres M. Hans VOGELSANG, Mme Anne LANGE, M. Philippe GUINOT et M. Benjamin GONZALEZ.

3. Pouvoirs de direction

Le pouvoir de direction appartient à la Direction générale assumée par le Président Directeur général et le Directeur général délégué, investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Elle les exerce dans la limite de l'objet social, sous réserve de ceux expressément attribués par la loi ou les statuts de la Société au Conseil d'administration et aux assemblées d'actionnaires.

La Direction générale est composée de deux membres :

- M. Benjamin GONZALEZ, Président du Conseil d'administration et Directeur général,
- M. Antoine DARBOIS, Directeur général délégué, en charge de la direction opérationnelle de la Société.

La Direction générale prend les décisions stratégiques, commerciales, techniques, financières et sociales, les fait appliquer au sein de la Société et en contrôle la bonne exécution.

Conformément à ce qui est indiqué ci-dessus, certaines opérations sont soumises à l'approbation préalable du Conseil d'administration en application de l'article 13 VI des statuts sur certaines opérations concernant la Société.

Le Président du Conseil d'administration représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

III. Procédures de contrôle interne

1. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des procédures mises en place au sein de la Société destinées à fournir une assurance raisonnable sur la réalisation des opérations, la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs.

Ainsi les principaux objectifs du contrôle interne sont les suivants :

- identifier, prévenir et maîtriser les risques potentiels majeurs liés à l'activité de la Société ;
- s'assurer que les opérations sont réalisées en conformité avec la réglementation comptable en vigueur ;
- s'assurer de la qualité de l'information comptable et financière à chaque stade du cycle de traitement des données ;
- s'assurer que les états financiers produits sont le reflet de l'activité de l'entreprise.

Comme tout système de contrôle, le contrôle interne ne peut cependant fournir une garantie absolue que tous les risques soient totalement éliminés.

2. Identification des principaux risques

La Société a identifié les principaux risques auxquels elle est confrontée et a élaboré les traitements appropriés pour les prévenir et/ou en limiter les effets.

Risques relatifs au secteur d'activité

Les risques liés au secteur d'activité sont principalement d'ordre technique et scientifique ou d'ordre économique.

Le développement des souches de production fait l'objet de procédures de reporting détaillées et l'avancement de projets est suivi de manière très régulière. Les risques de faisabilité scientifique sont également évalués régulièrement.

Les assertions économiques sur lesquelles sont évaluées les performances attendues des procédés développés font également l'objet d'évaluations périodiques et de comparaisons avec les procédés concurrents. Chaque projet porté à l'actif fait l'objet de tests de dépréciation selon les normes internationales.

Risques relatifs à la Société et son organisation

La Société est en phase de forte croissance et elle doit intégrer rapidement de nombreuses personnes nouvelles. Elle a mis en place une organisation matricielle et un système de parrainage afin d'aider à cette intégration et à l'efficacité de sa recherche. Chacun a une définition de fonction et travaille sur un projet dans le cadre d'équipes définies.

Le secteur sur lequel la Société travaille est stratégique et les informations qu'elle génère sont de grande valeur. La Société a mis en place et continue de développer des moyens juridiques et organisationnels destinés à assurer la protection et la confidentialité des informations.

Les processus d'engagement de dépenses de la Société sont décrits et font l'objet de limitations.

Risques juridiques

S'agissant de la propriété industrielle, le succès industriel et commercial de la Société dépend de sa capacité à obtenir, maintenir et protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Un service interne, appuyé par des cabinets spécialisés, gère les procédures de dépôt et assure la veille nécessaire.

S'agissant des partenariats conclus, la Société travaille quasi exclusivement dans le cadre de contrats significatifs à long terme. Elle se fait assister par des cabinets de renom international. En outre une revue indépendante est réalisée par la direction administrative et financière avant toute signature.

S'agissant de la protection de la confidentialité des informations et de ses savoir-faires, la Société a recours à des contrats de confidentialité avec ses employés, ses consultants et certains cocontractants. Elle met en œuvre des procédures systématiques de protection de l'accès à ses locaux et du traitement de ses données numériques.

S'agissant de la responsabilité de la Société du fait de produits défectueux, la Société adaptera sa politique d'assurance lorsqu'elle sera entrée dans une phase de production commerciale.

L'ensemble de ces risques est analysé et traité par la direction financière et administrative, chaque acteur opérationnel étant très sensibilisé sur ces sujets.

3. Le contrôle par les comités spécialisés

Le 31 octobre 2009, le Conseil de surveillance a adopté un règlement intérieur modifié sur la base duquel deux comités ont été prévus : Comité des comptes et Comité des rémunérations et des nominations, lesquels ont existé jusqu'au 25 mars 2011, date à laquelle le Conseil de surveillance a été dissout.

Le 25 mars 2011, le nouveau Conseil d'administration a adopté son règlement intérieur sur la base duquel trois comités sont prévus : Comité des comptes, Comité des rémunérations et des nominations et Comité Stratégique.

a) Comité des comptes

Le Comité des comptes a été nommé le 31 octobre 2009 et renouvelé le 25 mars 2011. Il est composé de deux membres, dits indépendants, et ses fonctions sont les suivantes :

Examen des comptes. Pour cette mission, le Comité doit :

- procéder à l'examen des comptes et de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de la Société ;
- assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ; et
- assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Suivi des règles d'indépendance et d'objectivité des commissaires aux comptes:

- Le Comité des Comptes procède à l'audition régulière des commissaires aux comptes. En outre, le Comité pilote la procédure de sélection des commissaires aux comptes. Lors du renouvellement des mandats des commissaires, une procédure d'appel d'offres doit être mise en place, supervisée par le Comité des Comptes.
- Le Comité des Comptes se voit communiquer toutes les informations relatives à l'exercice par les commissaires aux comptes de leur mandat, et notamment les informations annuelles relatives aux honoraires, aux prestations accomplies liées ou non à la mission des commissaires aux comptes ;
- Le Comité des Comptes doit en outre examiner avec les commissaires aux comptes les risques pesant sur leur indépendance et les mesures de sauvegarde prises pour atténuer ces risques.

Le Comité des comptes peut être saisi par le Président du Conseil d'administration ou par les commissaires aux comptes de tout événement exposant la Société à un risque significatif et demander la réalisation de tout audit ou étude interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission.

Le Comité des comptes a tenu deux réunions au cours de l'exercice 2011.

b) Comité des rémunérations et des nominations

Le Comité des rémunérations et des nominations a été nommé le 12 novembre 2008 et renouvelé le 25 mars 2011. Il est composé de deux membres dits indépendants. Le Comité des rémunérations et des nominations fait des propositions au Conseil d'administration en vue de la nomination :

- des membres du Conseil d'administration ;
- du Président du Conseil d'administration ; et

- des membres des Comités ;

Et propose au Conseil d'administration la rémunération des mandataires sociaux.

Le Comité des rémunérations et des nominations a tenu une réunion au cours de l'exercice 2011.

c) Comité stratégique

Le Comité stratégique a été nommé le 25 mars 2011. Il est composé de quatre membres et ses fonctions sont les suivantes :

- l'examen des axes stratégiques de la Société, les informations sur les tendances des marchés, l'évaluation de la recherche, la revue de la concurrence et les perspectives à moyen et long terme en découlant ; et
- l'étude des projets de développement de la Société notamment en matière de croissance externe et, en particulier, sur les opérations d'acquisition ou de cession de filiales et de participations ou d'autres actifs, ainsi que les investissements majeurs, les créations, fermetures et cessions de filiales, la création de joint-venture et les partenariats industriels.

Le Comité stratégique a tenu cinq réunions au cours de l'exercice 2011.

4. Le contrôle interne opérationnel (acteurs et procédures de traitement)

a. Les acteurs du contrôle interne opérationnel entre le 1^{er} janvier 2011 et le 25 mars 2011

Les directions opérationnelles et fonctionnelles de la Société ont assumé, dans leur périmètre d'intervention, la responsabilité de la gestion des risques de leur activité. La direction financière et administrative a été systématiquement informée des risques significatifs et de leur traduction dans les comptes, l'ensemble sous l'autorité du Directoire qui a pris les décisions qu'il a jugées les plus appropriées.

Le **Directoire** de la Société s'est réuni autant que nécessaire pour assurer collégalement la gestion courante de la Société et prendre toute décision qui s'impose, dans les limites des pouvoirs qui lui ont été fixés.

Le **Comité stratégique**, composé du Directoire et du Directeur administratif et financier, s'est réuni régulièrement pour faire des revues opérationnelles et financières

Le **Comité opérationnel**, composé du directeur industrialisation, des chefs de projets et de représentants des directions fonctionnelles, s'est réuni régulièrement pour faire des revues transversales des projets.

Le **Responsable du laboratoire** était rattaché hiérarchiquement au directeur scientifique. Sa mission a consisté à mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de réaliser ou de faire réaliser par l'ensemble du personnel R&D de l'entreprise les objectifs de qualité et sécurité. A ce titre, il a :

- mené des actions de sensibilisation à la qualité et à la sécurité ;
- élaboré et rédigé les procédures opérationnelles du laboratoire ;
- proposé et mis en place des actions correctives et préventives ; et

- assisté le Directoire et le Directeur Administratif et Financier dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le **Directeur de l'industrialisation** était rattaché hiérarchiquement au Président du Directoire. Sa mission consistait à mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de réaliser ou de faire réaliser par l'ensemble du personnel de développement de procédés de l'entreprise les objectifs de qualité et sécurité. A ce titre, il a :

- mené des actions de sensibilisation à la qualité et à la sécurité ;
- élaboré et rédigé les procédures opérationnelles des unités pré-pilote et pilote ;
- proposé et mis en place des actions correctives et préventives ; et
- assisté le Directoire et le Directeur administratif et financier dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le **Directeur administratif et financier** était en charge de la partie opérationnelle :

- du contrôle interne et des engagements consentis par la Société ;
- du respect des réglementations légales et administratives (fiscales, sociales...), à l'exclusion des réglementations produits ; et
- de la revue contractuelle préalable aux négociations avec des tiers.

Une politique hygiène, sécurité et environnement a été définie en 2008 avec la nomination d'un CHSCT présidé par le Directeur de l'industrialisation. Elle prévoit différentes mesures, notamment : limitations d'accès aux différents sites et aux lieux sensibles, mesures de protection des actifs et du système d'information, prévention des accidents, mesures de sauvegarde de l'environnement.

b. Les acteurs du contrôle interne opérationnel à partir du 25 mars 2011

Les directions opérationnelles et fonctionnelles de la Société assument, dans leur périmètre d'intervention, la responsabilité de la gestion des risques de leur activité. Le Responsable administratif et financier est systématiquement informé des risques significatifs et de leur traduction dans les comptes, l'ensemble sous l'autorité du Président Directeur général et du Directeur général délégué, qui prennent les décisions qu'ils jugent les plus appropriées, dans les limites des pouvoirs qui leur ont été fixées.

Le **Comité directeur**, composé du Directeur général délégué, du Directeur de la recherche, du Directeur des opérations, du directeur du business management, du directeur des ressources humaines et du Responsable administratif et financier, se réunit autant que nécessaire pour faire la revue opérationnelle et financière de la marche de la Société.

Le **Directeur de la recherche** est rattaché hiérarchiquement au Directeur général délégué. Sa mission consiste à mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de réaliser ou de faire réaliser par l'ensemble du personnel de recherche de l'entreprise les objectifs de qualité et sécurité. A ce titre, il :

- mène des actions de sensibilisation à la qualité et à la sécurité ;
- élabore et rédige les procédures opérationnelles du laboratoire ;

- propose et met en place des actions correctives et préventives ;
- assiste le Directeur général délégué dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le **Directeur des opérations** est rattaché hiérarchiquement au Directeur général délégué. Sa mission consiste à mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de réaliser ou de faire réaliser par l'ensemble du personnel de développement et de production de l'entreprise les objectifs de qualité et sécurité. A ce titre, il :

- mène des actions de sensibilisation à la qualité et à la sécurité ;
- élabore et rédige les procédures opérationnelles du pré-pilote, du pilote et des unités de production ;
- propose et met en place des actions correctives et préventives ;
- assiste le Directeur général délégué dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le **Responsable administratif et financier** est rattaché hiérarchiquement au Directeur général délégué et est en charge de la partie opérationnelle :

- du contrôle interne et des engagements consentis par la Société ;
- du respect des réglementations légales et administratives (fiscales, sociales...), à l'exclusion des réglementations produits ;
- de la revue contractuelle préalable aux négociations avec des tiers.

Il signale par écrit au Directeur général délégué les éventuelles faiblesses identifiées.

La politique hygiène, sécurité et environnement définie en 2008 se poursuit. Elle prévoit différentes mesures, notamment : limitations d'accès aux différents sites et aux lieux sensibles, mesures de protection des actifs et du système d'information, prévention des accidents, mesures de sauvegarde de l'environnement.

c. Les procédures du contrôle interne opérationnel

La Société a entrepris une démarche de mise en place de procédures sur les bonnes pratiques de laboratoire. A cet effet, un huissier valide et contrôle régulièrement la qualité des cahiers de laboratoire qui sont signés pour protéger la propriété intellectuelle de la Société préalablement au dépôt de brevets.

De façon hebdomadaire, les chefs de projets présentent les résultats obtenus sur chaque programme de recherche et le planning de la semaine suivante. Un rapport de synthèse sur le projet est mis à jour périodiquement par les chefs de projets.

La Société est attentive à la protection de ses innovations par la protection des brevets. A ce titre, un cabinet spécialisé s'occupe de la gestion et du maintien du portefeuille de brevets qui compte 52 familles à la fin de l'exercice.

Une charte d'utilisation du matériel informatique a été mise en place pour sensibiliser les salariés de la Société aux problèmes liés à l'utilisation des ressources Extranet, Internet et de sauvegarde.

Les choix pris en matière d'architecture du système d'information (solutions techniques, habilitations, sauvegardes et archivage) visent à prévenir les risques d'interruption de service et d'altération du système. Une sauvegarde informatique des données de la Société est faite

automatiquement tous les jours sur le serveur et une fois par semaine une copie des données est stockée sur un autre site.

Les salariés ont une définition de fonction et les contrats de travail des salariés prévoient des clauses de respect des règles de confidentialité et de propriété des résultats des inventions.

Un règlement intérieur prévoit le respect des règles d'éthique, d'hygiène, de sécurité et des sanctions disciplinaires.

La Société ayant franchi le seuil des 50 salariés en 2007, elle a mis en place un Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail courant 2008 conformément à l'article L. 4611-1 du Code du travail.

De la même manière, conformément aux dispositions légales, un Comité d'entreprise et deux accords de participation et d'intéressement légal ont été instaurés.

5. Le contrôle interne comptable et financier (acteurs et procédures de traitement)

a. Les acteurs du contrôle interne comptable et financier

Le contrôle de gestion et la comptabilité de la Société, ont été placés jusqu'au 25 mars 2011 sous la responsabilité du Directeur administratif et financier, qui reportait directement au Président du Directoire. Depuis le 25 mars 2011, ils sont placés sous la responsabilité du Responsable administratif et financier, qui reporte directement au Directeur général délégué.

Une comptabilité analytique a été mise en place pour calculer les rentabilités et les coûts par fonction et par programme dans une logique de maîtrise des coûts et des budgets. Le « reporting » financier est présenté régulièrement aux membres du Conseil d'administration.

b. Les comptes sociaux et comptes consolidés aux normes IFRS

La Société produit des comptes conformes aux principes comptables français et aux normes IFRS. La Société a recours à deux cabinets d'audit pour le contrôle externe de sa comptabilité. L'expert-comptable prépare également les déclarations fiscales. Les méthodes d'évaluation comptables sont définies en interne, discutées avec les commissaires aux comptes, puis présentées pour information au Conseil d'administration au cas où une modification significative est envisagée. Les comptables passent les écritures, établissent la balance générale et la situation analytique mensuellement. Le service administration du personnel prépare les déclarations sociales et élabore les fiches de paye. L'expert-comptable assiste la Société dans l'établissement de la liasse fiscale et des états financiers (bilan, compte de résultat et annexes).

Conformément aux dispositions légales, les comptes de la Société sont audités par des commissaires aux comptes. Les comptes de l'entreprise font l'objet d'un audit complet en fin d'exercice et d'une revue limitée des comptes semestriels au 30 juin.

Outre les rapports légaux, la mission et les résultats des travaux des commissaires aux comptes sont synthétisés dans un rapport qui reprend les points d'audit significatifs relevés ainsi que le cas échéant les recommandations faites sur l'organisation du contrôle interne. Ce rapport

est présenté et discuté dans le cadre du Comité des comptes. Elles sont analysées avec le Président du Conseil d'administration et un suivi de leur mise en place est assuré.

Les capacités d'engagements de dépenses sont définies et limitées. Le contrôle des factures est réalisé par des personnes indépendantes à celle ayant passé la commande.

Les règlements faits par une personne habilitée à décaisser sont toujours visés par une personne indépendante. Une personne ayant capacité à émettre un règlement ne peut saisir une écriture.

c. Contrôle de gestion

Chaque année, un budget annuel est élaboré et approuvé en Conseil d'administration. Ce budget est réactualisé au besoin, après avis du Conseil d'administration. Il est utilisé pour le pilotage des performances économiques et afin d'identifier les sources d'écart entre le budget prévisionnel et la réalité.

La Société établit mensuellement une situation comptable analytique rapprochée avec les comptes généraux.

Il est procédé mensuellement à une revue analytique et à une analyse des écarts avec le budget mensuellement ainsi qu'à une ré-estimation périodique des revenus, des charges et de la situation de trésorerie anticipés pour la fin de l'exercice social.

d. Trésorerie

La Société adopte une politique prudente de placement des excédents momentanés qui sont placés exclusivement en produits monétaires. La politique de gestion actif passif qui a été mise en place en juin 2007 afin d'encadrer la gestion des actifs financiers et de limiter les risques pris s'est poursuivie sur 2011.

e. Perspectives

Dans le cadre d'une démarche structurée, la Société procède en permanence à l'examen précis des risques liés à son activité afin d'améliorer et de compléter ses procédures pour une efficacité renforcée de son contrôle interne.

IV. Limitations des pouvoirs du Directoire et du Président du Directoire entre le 1^{er} janvier 2011 et le 25 mars 2011

Comme indiqué ci-dessus, les statuts prévoyaient certaines limitations aux pouvoirs du Directoire en imposant, le cas échéant, (i) une autorisation préalable du Conseil de surveillance sur la conclusion de certaines décisions :

- donner des avals, cautions ou garanties ;
- céder des immeubles ;
- céder des participations ; et
- constituer des sûretés.

V. Limitations des pouvoirs du Directeur général et du Directeur général délégué par le Conseil d'administration à partir du 25 mars 2011

Les statuts prévoient certaines limitations aux pouvoirs des Directeurs généraux en imposant, le cas échéant, une autorisation préalable du Conseil d'administration sur la conclusion de certaines décisions :

- donner des avals, cautions ou garanties ;
- céder des immeubles ;
- céder des participations ; et
- constituer des sûretés.

VI. Participation des actionnaires à l'Assemblée générale

Les modalités de participation aux Assemblées générales sont décrites à l'article 16.I des statuts de la Société.

VII. Principes de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

1. Concernant les membres des organes de contrôle :

Dans le cadre du montant global annuel déterminé par l'Assemblée, le Conseil d'administration du 25 mars 2011 a décidé d'approuver les principes de rémunération visant à n'attribuer de jetons de présence qu'aux seuls membres indépendants des organes de contrôles, en fonction du critère de présence.

Les rémunérations qui pourraient être dues au titre de missions spécifiques feront l'objet de contrats séparés soumis à approbation préalable au titre des conventions réglementées.

2. Concernant les membres du Conseil d'administration :

Pour M. Benjamin GONZALEZ (Président du Conseil d'administration) :

- Rémunération : 230.000 € bruts annuels ;
- Prise en charge par la Société des dépenses induites par la mise à disposition d'un véhicule dans la limite de 21.500 € annuels, à titre d'avantage en nature ;
- Bonus sur objectifs qui seront fixés par le Conseil d'administration de 50% maximum de la rémunération fixe, soit 115.000 € maximum ;
- Cotisation à une assurance chômage dirigeant dans la limite de 18.020 € annuels sur la base du barème 2011.

Pour M. Antoine DARBOIS (Directeur général délégué) :

- Salaire (M. Antoine DARBOIS n'est rémunéré qu'au titre de son contrat de travail, et ne perçoit aucune rémunération au titre de son mandat social) : 147.000 € bruts annuels à compter du 2 février 2011, date de nomination en qualité de membre du Directoire et Directeur général, portés à 180.000 € bruts annuels à compter du 25 mars 2011 ;
- Bonus sur objectifs fixés par le Conseil d'administration de 15% maximum de la rémunération fixe soit 22.500 € maximum à compter du 2 février 2011, portés à 25% maximum de la rémunération fixe soit 45.000 € maximum à compter du 25 mars 2011 ;
- Prise en charge par la Société des dépenses induites l'utilisation personnelle d'un véhicule mis à disposition dans la limite de 18.500 € annuels, à titre d'avantage en nature.

Il est également rappelé que des actions gratuites ont été attribuées en 2007.

Compte tenu de la non-atteinte de certaines des conditions d'attribution fixées en 2007, le nombre d'actions gratuites définitivement attribuées et émises est de 650.003 :

- M. Benjamin GONZALEZ (300.000)
- M. Paul MICHALET (133.334)
- M. Philippe SOUCAILLE (133.334)
- M. Jean-Claude LUMARET (16.667)
- M. Olivier NORE (66.668)

Le Conseil d'administration du 9 juin 2011, conformément aux termes et conditions arrêtés par l'Assemblée générale de la même date, a attribué sous certaines conditions des actions gratuites à :

- M. Antoine DARBOIS (150.000)

Le détail des attributions d'actions gratuites et d'autres titres donnant accès au capital figure dans le rapport de gestion.

Dans le cadre de l'examen du présent rapport, le Conseil d'administration a examiné les recommandations AFEP-MEDEF relatives à la rémunération des dirigeants ; il a souligné que la majorité desdites recommandations sont positives et déjà appliquées par la Société, et a estimé en revanche que la nature de la Société ainsi que son stade de développement actuel rendent non applicables l'application de différentes préconisations. De plus ces contraintes supplémentaires représentent une charge pour une société de petite taille et de telles contraintes ne paraissent imposées qu'au résultat de problèmes intervenus dans de grands groupes au capital extrêmement éclaté. En conséquence, le Conseil d'administration a décidé que la Société ne se prononcera pas sur ces recommandations.

Le Président du Conseil d'administration
Benjamin GONZALEZ

Le 23 avril 2012

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

(EN APPLICATION DU DERNIER ALINEA DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE)

METABOLIC EXPLORER

S.A. au capital de 2.221.151 €.

Siège social : Biopôle de Clermont-Limagne

- 63360 SAINT-BEAUZIRE

RCS CLERMONT-FERRAND 423 703 107

EXERCICE 2011

SA EXCO CLERMONT-FD

14, avenue Marx Dormoy
63000 CLERMONT-FERRAND

CABINET MAZARS

131, boulevard Stalingrad
69624 VILLEURBANNE

Commissaires aux comptes

**Membre de la Compagnie Régionale
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale
de LYON**

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société METABOLIC EXPLORER et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

FAIT A CLERMONT-FERRAND ET A VILLEURBANNE, LE 27 AVRIL 2012

Les Commissaires aux Comptes

EXCO CLERMONT-FD
François VERDIER

MAZARS
Olivier BIETRIX

METabolic EXplorer

COMPTES CONSOLIDES
EN NORMES IFRS
AU 31 DECEMBRE 2011

Sommaire

Comptes consolidés au 31 décembre 2011

Etat du résultat global.....	58
Bilan.....	59
Tableau de flux de trésorerie.....	60
Tableau de variation des capitaux propres.....	61
Notes sur les états financiers.....	62

Etat du résultat global

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Chiffre d'affaires	3	850	850
Autres produits de l'activité	2.231	648	606
Frais de recherche et développement		-10 221	-9 674
Frais de développement activés		8 754	8 383
Frais de recherche et développement nets		-1 467	-1 291
Frais commerciaux		-1 920	-1 546
Frais administratifs		-3 349	-3 586
Autres produits et charges opérationnels	2.232	-440	-184
Résultat opérationnel avant paiement en actions		-5 678	-5 151
Charges de personnel liées aux paiements en actions	13	-178	-67
Résultat opérationnel après paiement en actions		-5 856	-5 218
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		934	1 264
Coût de l'endettement financier brut		-278	-356
Coût de l'endettement financier net	2.24&6	656	908
Autres produits et charges financiers		0	0
Charge (-) / Produit d'impôt	7	1 786	1 534
Résultat net		-3 415	-2 776
Ecart de conversion		7	0
Autres éléments du résultat global		7	0
Résultat net global		-3 407	-2 776
Résultat net par action (en euros)	8	-0,16	-1,49
Résultat net dilué par action (en euros)	8	-0,16	-0,12

Bilan

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Actif			
Actifs incorporels	9.1	26 549	20 682
Actifs corporels	9.2	15 113	15 099
Actifs financiers non courants		6 007	15
Impôts différés actifs	16	5 249	3 463
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		52 917	39 259
Stocks			
Clients et comptes rattachés	10.2	358	1 065
Autres actifs courants	10.3	5 361	6 280
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	26 866	40 109
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		32 585	47 454
TOTAL ACTIF		85 502	86 714
Passif			
Capital	12	2 221	2 122
Primes	12	66 106	65 404
Réserves légales	12	212	212
Autres réserves		1 762	4 375
Ecart de conversion		7	
Résultat net global		-3 407	-2 776
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		66 902	69 337
Dettes bancaires non courantes	15.1	11 462	10 771
Provisions non courantes		28	10
Autres dettes non courantes	15.4	957	964
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		12 447	11 745
Dettes bancaires et autres dettes financières courantes	15.1	1 851	1 668
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 959	1 429
Autres passifs courants	18	2 344	2 535
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		6 154	5 632
TOTAL PASSIF		85 502	86 714

Tableau de flux de trésorerie

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net global		-3 407	-2 776
Amortissements et provisions (hors actif circulant)		2 251	1 859
Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers	13	178	67
Autres charges calculées		-81	50
Variation des impôts différés	7.2	-1 786	-1 534
Plus ou moins values de cessions		398	237
Capacité d'autofinancement		-2 448	-2 097
Coût de l'endettement financier brut		398	222
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts		-2 050	-1 875
Variation du poste clients	10.2	686	588
Variation du poste fournisseurs		279	341
Variation des autres actifs et passifs courants		1 577	-430
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		2 542	499
Flux net de trésorerie généré par l'activité		492	-1 376
Production d'immobilisations (R&D immobilisée)		-8 823	-8 527
Subventions d'investissement		3 222	4 161
Acquisitions autres immobilisations		-2 834	-6 161
Variation du poste fournisseurs d'immobilisations		-850	-70
Cessions d'actifs financiers		9	0
Flux de trésorerie liés aux autres actifs financiers non courants (2)		-5 927	44
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-15 202	-10 553
Augmentation de capital		802	12
Nouveaux emprunts et autres dettes financières		2 804	8 073
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières		-433	-317
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières		-1 712	-4 517
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		1 460	3 251
Incidence des variations de cours des devises		7	
Variation de trésorerie		-13 243	-8 678
Trésorerie d'ouverture (1)	11	40 109	48 787
Trésorerie de clôture (1)	11	26 866	40 109

(1) Trésorerie active, moins découverts bancaires.

(2) Dont somme bloquée (5,5 M€) Cf. note 11

Variation des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Report à nouveau	Autres Réserves	Résultat Net	Titres auto-détenus	Ecarts de conversion	Autres éléments du résultat global	Total
Capitaux propres 31/12/2009	2 120	65 393	0	6 148	-1 627	0	0	0	72 034
Dividendes									0
Augmentation de capital	2	10							12
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				67					67
Affectation du résultat				-1 627	1 627				0
Résultat net global de la période					-2 776				-2 776
Titres auto-détenus						-11			-11
Autres mouvements		2		9					10
Capitaux propres 31/12/2010	2 122	65 404	0	4 597	-2 776	-11	0	0	69 337
Dividendes									0
Augmentation de capital	99	703							802
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				178					178
Affectation du résultat				-2 776	2 776				0
Résultat net global de la période					-3 415		7		-3 407
Titres auto-détenus				-99		99			0
Autres mouvements				-7					-7
Capitaux propres 31/12/2011	2 221	66 106	0	1 893	-3 415	88	7	0	66 901

L'exercice de 98 830 Bons de souscriptions d'actions (BSPCE) a donné lieu, sur l'exercice à l'émission de 988 300 actions nouvelles de valeur nominal 0,10 euros, assortie d'une prime d'émission 0,71 euros par actions.

Il n'existe pas de dividendes mis en distribution.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2011

Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011.....	64
Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation.....	64
2.1 – REFERENTIEL COMPTABLE.....	64
2.2 – REGLES GENERALES DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE.....	65
2.3 – ESTIMATIONS DE LA DIRECTION.....	65
2.4 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION / METHODES DE CONSOLIDATION.....	65
2.5 – SECTEURS OPERATIONNELS.....	66
2.6 – METHODES DE CONVERSION EN DEVISES.....	66
2.6.1 – Transactions en devises.....	66
2.6.2 – Conversion des comptes des filiales étrangères.....	66
2.7 – REEVALUATION.....	66
2.8 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	66
2.8.1 - Frais de recherche et développement et brevets.....	66
2.8.2 - Autres immobilisations incorporelles.....	67
2.9 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	67
2.10 – CONTRATS DE LOCATION.....	68
2.11 – TESTS DE DEPRECIATION.....	68
2.12 – ACTIVITES ABANDONNEES OU EN COURS DE CESSION.....	69
2.13 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	69
2.14 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS.....	69
2.15 – STOCKS.....	69
2.16 – CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS.....	69
2.17 – TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	69
2.18 – AVANTAGES ACCORDES AU PERSONNEL ET PAIEMENT EN ACTIONS.....	70
2.18.1 – Avantages au personnel (IAS 19).....	70
2.18.2 – Paiements fondés sur des actions (IFRS 2).....	70
2.19 – PROVISIONS (HORS ENGAGEMENT DE RETRAITE), ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS.....	71
2.20 – IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	71
2.21 – INSTRUMENTS FINANCIERS.....	72
2.22 – CHIFFRE D’AFFAIRES.....	73
2.23 – AUTRES PRODUITS DE L’ACTIVITE ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	74
2.24 – COUT DE L’ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	74
2.25 – RESULTAT PAR ACTION.....	74
2.26 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	74
Note 3 – Chiffre d'affaires.....	75
Note 4 – Charges de personnel.....	75
Note 5 – Dotations nettes aux amortissements et aux provisions.....	75
Note 6 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers.....	76
Note 7 – Impôt sur le résultat.....	76
7.1 – TAUX D’IMPOT.....	76
7.2 – DETAIL DE L’IMPOT COMPTABILISE.....	76
7.3 – RAPPROCHEMENT IMPOT THEORIQUE / IMPOT REEL.....	76

Note 8 – Résultat par action.....	77
Note 9 – Actifs non courants	77
9.1 – ACTIFS INCORPORELS	77
9.2 –ACTIFS CORPORELS	78
9.3 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS.....	78
9.4 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS	78
Note 10 – Actifs courants (hors trésorerie).....	78
10.1 – STOCKS	78
10.2 – CLIENTS	78
10.3 – AUTRES ACTIFS COURANTS.....	79
Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	79
Note 12 – Capital et réserves	79
Note 13 – Paiements en actions	81
Note 14 – Provisions courantes et non courantes	82
Note 15 – Trésorerie nette d’endettement.....	82
15.1 – VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT.....	82
15.2 – ECHEANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	83
15.3 – DETTES LIEES A DES CONTRATS DE CREDIT BAIL.....	84
15.4 – AUTRES DETTES NON COURANTES	84
Note 16 – Impôts différés	84
Note 17 – Dettes fournisseurs et assimilées.....	85
Note 18 – Autres passifs courants.....	85
Note 19 – Instruments financiers	85
Note 20 – Effectifs.....	86
Note 21 – Engagements hors bilan	86
Note 22 – Informations sur les parties liées.....	87
22.1 – AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL D’ADMINISTRATION	87
22.2 – TRANSACTIONS REALISEES AVEC UNE SOCIETE DANS LAQUELLE METABOLIC EXPLORER EXERCE UNE INFLUENCE NOTABLE OU UN CONTROLE CONJOINT.....	87
22.3 – AUTRES TRANSACTIONS REALISEES PAR LE GROUPE AVEC UNE SOCIETE AYANT UN DIRIGEANT EN COMMUN	88
Note 23 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers	88
Note 24 : Evénements postérieurs à la clôture.....	88
Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes.....	88

L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes consolidés établis aux normes IFRS au 31 décembre 2011.

METabolic EXplorer est une société anonyme de droit français, située au Biopôle Clermont Limagne, cotée sur le marché Eurolist B d'Euronext Paris depuis le 10 avril 2007.

Le groupe n'opère que dans un seul secteur : le secteur opérationnel, le développement, l'exploitation commerciale de bioprocédés de production de molécules pour le secteur de la chimie, et un seul secteur géographique (le monde).

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 13 mars 2012.

Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011

L'exercice 2011 de METabolic EXplorer a été marqué par les principaux faits suivants :

(1) Usine de production PDO

Poursuite du projet de construction en Malaisie avec :

- levées des dernières conditions suspensives du contrat B.L.T. (Building Lease and Transfert) lié avec Bio-Xcell,
- obtention autorisations préliminaires en vues de réaliser les travaux de fondations profondes,
- obtention de la licence d'exploitation et autorisations réglementaires liées à l'exploitation du bio-procédé,
- sélection en-cours des entreprises sous-traitantes pour réaliser les travaux ainsi que les commandes pour le gros équipement.

(2) Performance sur son portefeuille de produits

- **MPG** : avancées significatives ayant permis la décision d'investissements nécessaires au pilotage du MPG notamment avec l'achat d'une ligne de purification d'un montant de 1 052K€.
- **L-Methionine** : résultats positifs des tests zootechniques ayant permis d'envisager l'étape d'industrialisation du projet développé sous licence exclusive.

(3) Changement de gouvernance

La nouvelle dimension de la société, l'a amenée à faire évoluer son mode de gouvernance. Depuis le 25 mars, la société est devenue une société à Conseil d'Administration composé de 7 administrateurs dont 5 membres indépendants.

(4) Propriété Industrielle :

Dépôt de 8 nouvelles familles de brevets et environ 100 titres afin d'asseoir sa position à l'international. Sur l'année, la société a investi plus de 960 K€ dans sa protection de l'innovation.

Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation

2.1 – Référentiel comptable

En application du règlement européen 1606/2002, les états financiers sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2011. Les normes comptables internationales comprennent les IAS (International Accounting Standards), les IFRS (International Financial Reporting Standards), et les interprétations SIC (Standing Interpretation Committee) et IFRIC (International Financial Interpretation Committee) s'y rapportant.

L'impact des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire 2011 (et notamment la norme IAS 24 révisée sur les informations à fournir au titre des transactions avec les entreprises liées, et la norme Améliorations annuelles publiée par l'IASB en mai 2010) ne sont pas applicables, ou n'ont pas d'impact significatif.

Comptes consolidés – Normes IFRS
31 décembre 2011

METabolic EXplorer a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements et interprétations adoptées par l'UE et qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2011. Le groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur les prochains exercices, compte tenu des analyses en cours. Le groupe ne s'attend pas à ce que les normes, amendements et interprétations, publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, aient un impact significatif sur les comptes des prochains exercices.

A titre d'information, la norme IFRS 7 révisée « informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers », n'aurait pas eu d'impact, si la société avait choisi de l'appliquer par anticipation.

2.2 – Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant » / « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en « non courant » et la part à moins d'un an en « courant ».

L'état du résultat global est présenté par fonction, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03 du 2 juillet 2009.

Le groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03.

2.3 – Estimations de la direction

L'établissement des comptes annuels implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture semestrielle et annuelle. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur la valorisation des BSPCE et des autres avantages donnant accès au capital du groupe, les tests de dépréciation, notamment sur les brevets en cours, les hypothèses retenues pour la date de début d'amortissement des projets de développement activés, les impôts différés, et le calcul des provisions.

La crise économique et financière accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elles disposaient à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

2.4 – Périmètre de consolidation / méthodes de consolidation

METabolic EXplorer détient 100 % du capital de sa filiale Malaisienne METabolic EXplorer SDN.BHD créée le 29 juillet 2010.

La filiale a été consolidée à compter du 1^{er} janvier 2011 selon la méthode de l'intégration globale, METabolic EXplorer ayant le contrôle exclusif. La filiale n'avait pas été consolidée en 2010, compte tenu de son impact non significatif.

en euros	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
METABOLIC EXPLORER SDN.BHD. Suite 1005, 10th Floor Wisma Hamzah - Kwong Hing N°1 Leboh Ampang 50100 Kuala Lumpur - Malaisie	117 239	100%	91 021

La filiale arrête ses comptes au 31 décembre.

2.5 – Secteurs opérationnels

MEtabolic EXplorer a mis en œuvre les critères d'analyse permettant d'identifier des secteurs opérationnels définis par la norme IFRS 8.

MEtabolic EXplorer a identifié un seul secteur opérationnel, le développement, l'exploitation commerciale de bioprocédés de production de molécules pour le secteur de la chimie, et un seul secteur géographique (le monde).

Pour information, MEtabolic EXplorer n'a pas effectué de regroupements pour déterminer le secteur opérationnel.

2.6 – Méthodes de conversion en devises

2.6.1 – Transactions en devises

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte au bilan « écart de conversion ».

Les transactions effectuées en devises étrangères ne sont pas significatives.

2.6.2 – Conversion des comptes des filiales étrangères

La monnaie de fonctionnement de la filiale en Malaisie est la monnaie locale le ringgit.
La conversion des comptes de la filiale Malaysienne est effectuée de la manière suivante :

- Les comptes de bilan (hors composantes des capitaux propres) sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice,
- Les composantes des capitaux propres sont converties aux cours historiques,
- Les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période,
- Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte au bilan « écart de conversion ».

2.7 – Réévaluation

Le groupe n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels.

2.8 – Immobilisations incorporelles

2.8.1 - Frais de recherche et développement et brevets

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

Le groupe analyse périodiquement le respect des critères d'activation. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis, permettant une ventilation détaillée des coûts engagés par projet. Seuls les frais directement affectables à un projet sont activés.

Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que le groupe conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux brevets, et notamment lorsque le groupe conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par le groupe, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus, dans la limite, pour les brevets, de la durée de protection juridique (20 ans pour les brevets). Cette durée est définie par projet, en fonction des caractéristiques économiques propres à chaque projet de développement.

L'amortissement commence dès que l'actif est prêt à être mis en service, c'est à dire dès que la molécule dont les frais de développement ont été immobilisés, se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour son exploitation industrielle. Cette phase correspond à une phase clairement identifiée dans le déroulement des projets.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies à la note 2.11.

Les crédits d'impôts recherche liés à des projets activés sont considérés comme des subventions d'investissement, et comptabilisés en diminution des actifs correspondants. Ils sont repris en résultats selon les mêmes modalités que l'amortissement des actifs correspondants.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 intérêts d'emprunts n'a pas conduit à activer d'intérêts.

2.8.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus, ou à leur coût de production, en cas de production interne.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés, s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels créés par METabolic EXplorer et de logiciels acquis. Elles sont amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire sur une durée d'utilisation comprise entre 1 et 5 ans.

2.9 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, ou à leur coût de fabrication, en cas de production interne.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque l'impact est significatif. La mise en œuvre de l'approche par les composants concerne essentiellement les constructions.

Les subventions d'investissement reçues sont présentées en diminution du coût d'acquisition. La quote-part de la subvention constatée en résultat est présentée en moins des dotations aux amortissements.

Les coûts d'entretien et de réparation courants sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts ultérieurs ne sont immobilisés que lorsque les critères de comptabilisation des immobilisations corporelles sont satisfaits, notamment en cas de remplacement d'un composant identifié et significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par leur valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par le groupe.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 intérêts d'emprunts n'a pas conduit à activer d'intérêts.

Sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, les dotations aux amortissements ont été comptabilisées au réel.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

⇒ Construction :	20 ans
⇒ Agencements techniques, climatisation et bureaux :	10 ans à 15 ans
⇒ Installations techniques et générales :	7 à 10 ans
⇒ Matériels et outillages de laboratoire :	8 ou 9 ans
⇒ Matériel informatique de recherche :	4 ans
⇒ Matériel de bureau et informatique :	1 à 4 ans
⇒ Mobilier :	7 ou 10 ans

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif. Il n'y a eu aucune modification au 31 décembre 2011.

Les amortissements constatés pour des raisons uniquement fiscales (ex : amortissements dérogatoires) sont éliminés. En 2011 il n'y a pas eu d'amortissements de constatés.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf. note 2.11). Les tests de dépréciation sont effectués après la révision des durées d'utilité.

Le groupe ne détient pas d'immeubles de placement.

2.10 – Contrats de location

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire lorsqu'ils ont pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 (ex : transfert automatique de propriété, existence d'une option d'achat intéressante, la durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué,...).

Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement retraités sont constatés à l'actif pour la valeur de marché de l'actif, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux si elle est inférieure. Ils sont amortis selon les règles applicables à la nature du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Si le groupe estime qu'il n'obtiendra pas la propriété de l'actif au terme du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles et réparties de manière linéaire sur la durée du contrat.

2.11 – Tests de dépréciation

Des tests de dépréciation sont réalisés pour chaque clôture, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéterminée, et actifs amortissables en encours à la clôture de l'exercice), et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Il n'existe pas d'actif à durée de vie indéterminée.

Les tests de dépréciation portent essentiellement sur les projets de développement. En pratique, des tests de dépréciation ont été effectués pour tous les projets de développement en cours au 31 décembre 2011. Les unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe d'actifs générant des entrées de flux de trésorerie indépendants) correspondent aux projets de développement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité. En pratique, les tests n'ont été effectués à ce jour que par rapport à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs, et de leurs sorties à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les principaux paramètres pris en compte pour la mise à œuvre des tests de dépréciation par projet de développement sont repris ci-dessous :

- Prix de ventes des produits issus des procédés de fabrication de l'entreprise,
- Coût d'achat des matières premières utilisées dans les procédés de fabrication en cours de développement par l'entreprise,
- Autres coûts directs liés aux développements des procédés,
- Coûts d'achat des matières premières utilisées dans la fabrication des produits par les concurrents,
- Horizon défini des prévisions : durée de vie maximum entre la durée de vie jusqu'à la date d'expiration de la protection industrielle du dernier brevet déposé, qui est au maximum de 20 ans et le cas échéant la durée de vie du (des) contrat(s) d'exploitation de ces brevets. Ainsi, aucune valeur terminale n'est retenue,
- Taux d'actualisation déterminé à partir du taux sans risque (taux des OAT à 10 ans à la date de clôture), majoré d'une prime de risques marché, du bêta sectoriel, et d'une prime de risques spécifique définie par projet. Dans le secteur de la chimie, le taux habituellement utilisé pour calculer la valeur d'utilité des investissements industriels est compris entre 10% et 15% en 2011 et 2010. Les tests de sensibilité ont été effectués en faisant varier le taux d'actualisation jusqu'à 18%. Le taux retenu par METabolic EXplorer s'élève à 12%. Ce taux est un taux d'actualisation avant impôt, conformément à l'IAS 36.55. La sensibilité des tests à une modification des hypothèses clés (taux d'actualisation / taux de croissance au-delà de la période couverte par le business plan /coût d'achat des matières premières...) retenues dans le calcul de la valeur recouvrable des UGT a été analysée. La variation des hypothèses clés ne conduirait pas à constater de dépréciation sur les actifs affectés aux UGT.

Les mouvements de dépréciations sont comptabilisés selon le cas en résultat opérationnel, ou en en autres produits et charges opérationnels lorsque les critères d'affectation à cette rubrique sont respectés (cf. note 2.24).

2.12 – Activités abandonnées ou en cours de cession

Au 31 décembre 2011, il n'existe aucune activité en cours d'abandon ou en cours de cession.

2.13 – Actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2011, les actifs financiers non courants sont constitués d'immobilisations financières dont l'utilisation est à échéance à plus d'un an.

2.14 – Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2011, la totalité des crédits d'impôts sera recouvrable à moins d'un an.

2.15 – Stocks

Selon la norme IAS 2, les stocks sont des actifs destinés à être vendus, ou entrant dans un processus de production. La valeur des stocks du groupe est donc nulle au 31 décembre 2011.

Cette définition exclut de fait, les matières et produits achetés et consommés dans le cadre de l'activité de recherche de METabolic EXplorer. Par conséquent ils sont constatés en charges constatées d'avance.

2.16 – Créances clients et autres actifs courants

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture sont inférieurs à la valeur comptable. L'analyse du risque tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige, ou la situation financière du client.

Aucun effet escompté non échu, ainsi qu'aucun financement par le biais d'affacturage ou de Dailly n'existe sur les exercices présentés.

2.17 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend des soldes bancaires, ainsi que des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Les valeurs mobilières à la clôture comprennent des « SICAV monétaires euros », et des contrats de capitalisation, qui respectent les recommandations de l'AMF mise à jour en 2011 (prise en compte de critères de volatilité et sensibilité très faibles, de risque négligeable de pertes de valeur,...).

Le groupe, a souscrit un contrat de capitalisation. Les sommes versées sont placées sur un fond Euros Epargne qui assure la sécurisation du capital investi dont la performance minimum est annoncée chaque année. Le capital reste disponible à tout moment via un rachat partiel ou total du contrat.

Les valeurs mobilières de placement ne répondant pas à l'ensemble de ces critères sont constatées le cas échéant distinctement à l'actif en « autres actifs financiers courants ». Il n'y en a aucune au 31 décembre 2011 et dans les autres périodes présentées.

Les valeurs mobilières de placement et les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur, lorsqu'elle peut être évaluée de manière fiable. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Les plus values de cessions réalisées sur ces valeurs mobilières de placements sont calculées selon la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS).

2.18 – Avantages accordés au personnel et paiement en actions

2.18.1 – Avantages au personnel (IAS 19)

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnités de licenciement) sont provisionnées dès la mise en œuvre d'une procédure.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les *régimes à cotisations définies* (régimes de retraites légale et complémentaire) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par les salariés. L'obligation de l'entreprise est limitée au versement de cotisations.

Les *régimes à contributions définies* sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par la convention collective. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective qui tient compte d'une part des paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle, l'âge de départ à la retraite...) et d'autre part des données spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de rotation prévisionnel des salariés et augmentation des salaires). Le calcul tient compte des impacts des différentes lois Fillon, traités comme des écarts actuariels.

Compte tenu de la rotation et de l'âge moyen du personnel, le montant de la dette actuarielle est non significatif (28 K€).

L'engagement est constaté au bilan en passif non courant, pour le montant de l'engagement total.

Le groupe a opté pour la constatation immédiate en résultat des écarts actuariels. Il n'existe pas de coûts des services passés.

Le groupe ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à un fonds externe.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle, la ventilation de la charge entre ses différentes composantes (coût des services rendus, le coût financier, indemnités versées, écarts actuariels,...) n'est pas donnée en annexe, compte tenu de l'impact non significatif.

Droit individuel à la formation (DIF)

La loi du 4 mai 2004 a ouvert, pour les salariés des entreprises françaises, un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation sont prises en charge par l'organisme de formation collecteur du groupe. Le surcoût éventuel est non comptabilisé car il représente un passif non significatif identifié. Au 31 décembre 2011, le DIF est de 7 501 heures.

2.18.2 – Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)

Paiements en actions (BSPCE, stock-options, attribution d'actions gratuites,...)

Le groupe a mis en place des plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE). A la date de transition, le groupe a opté uniquement pour le retraitement des contrats attribués après le 07/11/2002 et acquis après le 01/01/2005.

Le groupe a procédé au cours de l'exercice à l'attribution d'un plan d'actions gratuites (cf. note 13).

Le groupe évalue à la date d'attribution la juste valeur des instruments pour les plans dont le paiement est fondé sur des actions qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

L'évaluation des BSPCE a été réalisée par un expert indépendant en utilisant la méthode binomiale de Cox, Ross & Rubinstein, qui prend en compte notamment les paramètres suivants : maturité, juste valeur de l'action sous-jacente, taux de volatilité, taux de distribution des dividendes estimé, taux sans risque estimé sur la période d'exercice des BSPCE.

L'évaluation des actions gratuites créées par l'AGE du 27/02/2007, le Directoire du 8/10/2008 et le Conseil d'Administration du 23/11/2011 a été réalisée par un expert indépendant, en utilisant la méthode dite de Monte-Carlo qui prend en compte les conditions d'acquisition des droits (probabilité de présence, objectifs de cours de l'action, volatilité).

La juste valeur est figée à la date d'attribution, elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et de la probabilité d'acquisition de droits en tenant compte d'hypothèses de départ. La charge est recalculée à chaque date de clôture, après mise à jour de la liste des bénéficiaires et des hypothèses de départ. La variation par rapport à la charge cumulée de l'exercice précédent étant constatée comme une charge de personnel.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

Les conditions de performance liées à des conditions de marché sont prises en compte pour estimer la juste valeur des BSPCE et des AG (Actions Gratuites). Les conditions de performance non liées à des conditions de marché sont prises en compte en tant que conditions d'acquisition des droits, et non au niveau de l'estimation de la juste valeur des BSPCE et des AG.

2.19 – Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue. Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

2.20 – Impôts sur les bénéfices

Impôt exigible

L'impôt exigible est celui calculé selon les règles fiscales applicables en France. Il est présenté, le cas échéant, distinctement en passifs courants. La charge d'impôt de l'exercice est calculée sur la base du taux en vigueur.

Dans l'attente d'une confirmation du traitement par l'ANC, METabolic EXplorer a opté dans les comptes IFRS pour la qualification du crédit d'impôt recherche en subvention et pas en impôt. Ainsi, et comme indiqué en note 2.8.1, la fraction du crédit d'impôt recherche liée aux projets de développement activés est présentée en diminution des actifs correspondants. La fraction du crédit d'impôt recherche liée aux projets de développement non activés est présentée en autres produits de l'activité.

Conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, le groupe a qualifié la contribution économique territoriale introduite par la loi de finances 2010 de charge opérationnelle et non de charge d'impôt sur les sociétés. Par conséquent, aucun calcul d'impôt différé n'a été effectué. Cette option avait été retenue pour les exercices 2009 et 2010.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs.

Au 31 décembre 2011, le crédit d'impôt recherche est évalué selon les informations comptables réelles. Il est constaté en déduction des frais de développement pour la quote-part des frais activés, et en autres produits et charges opérationnels, cf supra pour la partie des dépenses restant en charge.

Les différences temporaires correspondent essentiellement aux déficits fiscaux reportables, à des retraitements dans le cadre du passage aux normes IFRS (contrats de crédit bail, actualisation de créances et de dettes non courantes, part des subventions sur les projets « activés » ...) ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires (provisions et charges non déductibles...).

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dans la mesure où le groupe a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et où les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

2.21 – Instruments financiers

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers, et des dérivés.

Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, fournisseurs, dettes financières,...).

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- Placements détenus jusqu'à l'échéance : le groupe ne détient à ce jour aucun instrument qui réponde à cette définition,
- Actifs désignés en tant que « juste valeur par le résultat » : cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme. Les actifs concernés sont notamment les composantes des rubriques « trésorerie et équivalents de trésorerie », et « autres actifs financiers courants », dont les valeurs mobilières de placement. Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultat.
- Actifs et passifs constatés au coût : cette rubrique comprend les créances clients, dettes fournisseurs, les dépôts et cautionnements et autres créances et dettes commerciales. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui en pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture à leur valeur comptable, ajustée le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.
- Actifs et passifs constatés au coût amorti pour les prêts et les dettes : cette rubrique comprend essentiellement les créances et dettes financières présentées au bilan en « autres actifs non courants », ou en « autres passifs non courants ». Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ces instruments sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture de l'exercice est proche de la juste valeur. Toutes les dettes financières du groupe entrent dans cette catégorie.
- Actifs disponibles à la vente : cette rubrique comprend les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes. Les éléments affectés à cette catégorie sont essentiellement les titres de sociétés non consolidée non cotée, présentées au bilan en « actifs financiers non courants ». En l'absence de possibilité de détermination d'une juste valeur fiable, ces titres sont comptabilisés au coût d'acquisition. Une provision est constatée, lorsque leur juste valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société, est inférieure à leur valeur comptable. Les provisions pour dépréciation sont constatées en résultat. Elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, la ventilation des instruments financiers en fonction des méthodes de détermination de la juste valeur, est donnée en note 19.

Instruments dérivés

Le groupe n'utilise à ce jour aucun instrument dérivé en couverture du risque de taux et du risque de change, compte tenu du faible montant des transactions faites en devises étrangères et des dettes financières.

Le groupe n'a effectué aucun reclassement entre les différentes catégories d'instruments financiers sur les exercices présentés.

2.22 – Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction le cas échéant des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients, hors taxes sur la valeur ajoutée. Il comprend les ventes d'analyse et autres prestations de services, les redevances (royalties) perçues sur les contrats de concession de droits d'utilisation et d'exploitation de brevets ainsi que les ventes de prestations de service liées à des contrats de recherche sur des commandes précises et les droits d'option sur négociation. Le cas échéant, les escomptes pour paiement comptant sont présentés en diminution du chiffre d'affaires.

Les facturations constatées avant la réalisation de la prestation de service ou de l'acquisition définitive des redevances sont constatées en produits constatés d'avance.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis à vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges, ...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

2.221 Ventes de services, droits de consultation et d'offres (call-option) :

- Ventes de services

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de services (études d'évaluation biologique spécifiques et d'analyses des propriétés d'échantillons fournis par les clients) est constaté lorsque les services sont rendus et que les critères suivants sont remplis :

- L'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur,
- Le groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés,
- Le montant des revenus et les coûts associés peuvent être évalués de manière fiable,
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

Les critères pour les ventes d'analyse sont remplis généralement à la date de remise des résultats et des rapports scientifiques et notamment d'un rapport final.

- Droits de consultation et d'offres (call-option):

Le chiffre d'affaires correspondant concerne essentiellement les montants payés pour la consultation des dossiers scientifiques et techniques portant sur des molécules précises par les sociétés souhaitant conclure un accord de partenariat futur avec METabolic EXplorer, en vue d'une production industrielle ou d'un partenariat ultérieur.

Ces montants sont définitivement acquis dès la signature d'un contrat de consultation, sans contrepartie future attendue. Ils ne seront notamment pas déduits des montants à payer si la consultation débouche sur un partenariat. Ils sont donc constatés en chiffre d'affaires à la date de signature du contrat de consultation.

2.222 Redevances :

Ces redevances sont la contrepartie d'un accès à des procédés de fabrication, des droits d'utilisation de brevets existants et à venir relatifs à un procédé.

Différentes catégories de royalties existent :

- des royalties acquises quelque soient les résultats du projet de développement et dont le paiement est fonction d'un calendrier, sous réserve d'absence de rupture de contrat à la date d'échéance. Ces royalties sont constatées en chiffre d'affaires dès que la créance est acquise,
- des royalties dépendant de l'atteinte de jalons scientifiques précis et définitivement acquis une fois ceux-ci atteints. Les royalties sont constatées en chiffre d'affaires à chaque échéance de jalon ;
- des royalties correspondant à une rémunération sur les ventes réalisées par le client par le biais de la technologie biomoléculaire faisant l'objet des droits d'utilisation. Ces royalties sont constatées en chiffre d'affaires au % du chiffre d'affaires, lorsque celui-ci peut être estimé de manière fiable, ou lorsque la créance est acquise.

2.23 – Autres produits de l'activité et autres produits et charges opérationnels

2.231 Autres produits de l'activité :

Le groupe bénéficie de subventions d'exploitation destinées à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions sont constatées en résultat selon la méthode d'avancement des coûts, pour les projets non activés. Il en est de même pour le CIR qui est constaté en résultat pour la part liée à des projets non activés.

2.232 Autres produits et charges opérationnels :

Les autres charges et produits opérationnels correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que les résultats de cession des actifs.

2.24 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, intérêts sur contrats de location-financement, commissions et agios bancaires, impact de l'actualisation des dettes financières, etc.), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

2.25 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'autocontrôle, le cas échéant.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant :

- le résultat net retraité, le cas échéant, pour tenir compte des incidences de certains plans dilutifs,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription,...), retraité des actions d'auto-contrôle, le cas échéant. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse ou à la juste valeur pendant la période.

2.26 – Tableau des flux de trésorerie

Le groupe applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par le CNC dans sa recommandation 2009-R-03.

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- ⇒ les plus et moins values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque le groupe constate un impôt,
- ⇒ les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- ⇒ les flux liés aux intérêts versés sont classés en flux de financement,
- ⇒ les flux liés aux intérêts reçus sont classés en flux liés à l'activité.

La partie des crédits d'impôt recherche et subventions d'exploitation correspondant à des charges activées est constatée en diminution des acquisitions d'immobilisations de la période et vient impacter le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements.

Note 3 – Chiffre d'affaires

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Royalties		850	850
Prestations de service & droits de consultation		0	0
Chiffre d'affaires		850	850
Subventions		214	207
C.I.R.		434	399
Autres produits de l'activité		648	606

Le CA a été réalisé avec un seul client situé en France.

Note 4 – Charges de personnel

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
Avantages à court terme (salaires)		5 050	4 755
Avantages à court terme / charges sociales		2 023	1 882
Salaires et charges		7 072	6 636
Salaires et charges de développement immobilisés		-4 253	-4 235
Juste valeur des avantages payés en actions		178	67
TOTAL		2 997	2 468

Avantages postérieurs à l'emploi / régimes à contributions définies : la charge nette liée aux engagements de fin de carrière est non significative. Elle est estimée à 28 K€ au 31 décembre 2011, contre 19 K€ au 31 décembre 2010 (cf. note 2.18.1).

Note 5 – Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

	31/12/2011	31/12/2010
Dotations (-) et Reprises (+) aux amort. et prov. des immo. Incorp.	-207	-253
Dotations (-) et Reprises (+) aux amort. et prov. des immo. Corp.	-1 982	-1 586
TOTAL DOTATIONS DE L'EXERCICE	-2 189	-1 839
Quote-part Subventions d'investissement	81	25
TOTAL DOTATIONS NETTES	-2 108	-1 814

Note 6 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

	31/12/2011	31/12/2010
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	934	1 264
Intérêts sur emprunts et dettes de crédit-bail	-506	-316
Autres frais & intérêts bancaires	-59	-135
Incidence actualisation dettes financières	287	95
Coût de l'endettement financier brut	-278	-356
Coût de l'endettement financier net	656	908
Incidence actualisation créance d'impôt	0	0
Autres produits et charges financiers	0	0

Les variations de juste valeur des valeurs mobilières de placement n'ont aucune incidence sur les comptes au 31 décembre 2011 ainsi que sur les autres périodes présentées. Le groupe procède à des ventes – rachats sur les SICAV détenues, en fin de période. Pour cette raison, il n'y a pas d'écart entre le coût d'acquisition des SICAV détenues, et leur valeur d'inventaire à la clôture des périodes présentées.

Note 7 – Impôt sur le résultat

7.1 – Taux d'impôt

Le taux d'impôt différé retenu s'élève à 33,33% au 31 décembre 2011, ainsi que sur les autres périodes présentées.

7.2 – Détail de l'impôt comptabilisé

	31/12/2011	31/12/2010
Impôt exigible	0	0
Impôt différé	1 786	1 534
Total	1 786	1 534

7.3 – Rapprochement impôt théorique / impôt réel

	31/12/2011		31/12/2010	
Résultat avant impôt théorique	-5 211		-4 708	
<i>Impôt théorique calculé selon le taux normal</i>	1 737	-33,33%	1 569	-33,33%
Différences permanentes (1)	16	-0,30%	-35	0,77%
Déficit étranger non activé	33	-0,63%	0	0,00%
Crédits d'impôts	0	0,00%	0	0,00%
Impôt constaté	1 786	-34,26%	1 534	-32,56%

(1) Impôt calculé sur l'attribution d'actions gratuites au personnel

Note 8 – Résultat par action

Résultat net non dilué par action :

	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net (en K Euro)	-3 407	-2 776
Nombre d'actions moyen non dilué	21 223 200	20 892 424
Résultat net par action non dilué	-0,16	-0,13

Résultat dilué par action :

	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net	-3 407	-2 776
Nombre d'actions moyen dilué	21 764 055	22 418 401
Résultat net par action dilué	-0,16	-0,12

Note 9 – Actifs non courants

9.1 – Actifs incorporels

	Brevets et Frais R&D	Logiciels et autres immo. Incorp	Immobilisations incorporelles en cours	Total des immobilisations incorporelles
Solde net à la clôture du 31 décembre 2009	15 355	151	330	15 837
Situation au 31 décembre 2010				
Solde net à l'ouverture	17 668	167	278	18 113
Acquisitions	4 873	1	61	4 935
Subventions des programmes	-1 943	0	0	-1 943
Cessions	-279	0	-52	-331
Amortissements	-52	-41	0	-93
Solde net à la clôture du 31 décembre 2010	20 268	127	287	20 682
Situation au 31 décembre 2011				
Solde net à l'ouverture	20 268	127	287	20 682
Acquisitions	9 670	3	21	9 695
Subventions des programmes	-3 222	0	0	-3 222
Cessions	-445	0	0	-445
Amortissements	-102	-58	0	-160
Solde net à la clôture du 31 décembre 2011	26 169	72	308	26 549

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a conduit à constater aucune dépréciation sur les exercices présentés. Il n'existe notamment pas de projets abandonnés, ou susceptibles d'être abandonnés, en fonction des informations disponibles à la clôture de l'exercice.

9.2 – Actifs corporels

	Constructions	Matériel, Outillage et autres immobilisations corporelles	Total des immobilisations corporelles
Situation au 31 décembre 2010			
Solde net à l'ouverture	5 130	9 899	15 028
Acquisitions	475	502	977
Cessions	3	-15	-12
Amortissements	-323	-558	-882
<i>Subvention portée au résultat</i>	<i>0</i>	<i>-12</i>	<i>-12</i>
Solde net à la clôture	5 285	9 815	15 099
Situation au 31 décembre 2011			
Solde net à l'ouverture	5 285	9 815	15 099
Acquisitions	6 445	1 457	7 902
Cessions	0	-5 989	-5 989
Amortissements	-626	-1 274	-1 900
<i>Subvention portée au résultat</i>			
Solde net à la clôture	11 104	4 009	15 113

Il n'existe pas de garantie donnée pour des immobilisations corporelles au 31 décembre 2011. De même, aucun équipement n'est donné en garantie, prêté ou loué à un client (hors biens financés par crédit bail).

9.3 – Actifs financiers non courants

Au 31 décembre 2011, les actifs financiers non courants sont composés principalement de fonds bloqués rémunérés (caution bancaire) dans le cadre de la construction de la filiale Malaisienne.

9.4 – Autres actifs non courants

Néant

Note 10 – Actifs courants (hors trésorerie)

10.1 – Stocks

Le détail du traitement des stocks est présenté en note 2.15.

10.2 – Clients

	31/12/2011	31/12/2010
Valeur brute	358	1 065
Provision clients	0	0
Valeur nette	358	1 065

Les créances clients ont une échéance inférieure à 1 an au 31 décembre 2011, et dans les autres périodes présentées. La part des créances clients échues et non provisionnées au 31 décembre 2011 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, compte tenu du caractère non significatif de cette information (cf. note 23).

10.3 – Autres actifs courants

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
CIR (1)	3 032	2 986
Charges constatées d'avance (2)	716	823
Produits à recevoir (3)	1 097	2 187
Divers (4)	516	284
Valeur brute	<u>5 361</u>	<u>6 280</u>
Dépréciation		
Valeur nette	<u>5 361</u>	<u>6 280</u>

(1) le remboursement du CIR 2011 est prévu sur 2012 ;

(2) Les charges constatées d'avance enregistrent principalement 325 K€ d'achats non consommés au 31 décembre 2011 (cf. note 2.15) ;

(3) Produits à recevoir : il s'agit principalement de 758 K€ de produits à recevoir sur des subventions d'exploitation ;

(4) Au 31 décembre 2011, les autres actifs divers correspondent principalement à une créance de la filiale pour 414 K€.

Toutes les échéances des autres actifs courants sont inférieures à un an. La part des autres créances échues et non provisionnées au 31 décembre 2011 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an (cf. note 23).

Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Valeurs mobilières	2 352	160
Comptes courants bancaires et disponibilités	24 514	39 949
Trésorerie et équivalent de trésorerie	<u>26 866</u>	<u>40 110</u>
Concours bancaires créditeurs	0	0
Trésorerie créditrice	<u>0</u>	<u>0</u>
Trésorerie nette (1)	<u>26 866</u>	<u>40 110</u>

(1) Dans le cadre de la construction de sa filiale en Malaisie, le groupe a bloqué une somme de 5,5M€ jusqu'à la fin des travaux de l'usine, ce qui explique la variation de trésorerie importante entre 2011 et 2010.

Les variations de juste valeur au 31 décembre 2011 sont évoquées en note 6 supra.

Note 12 – Capital et réserves

Le groupe n'est soumis à aucune exigence réglementaire spécifique en matière de capital.

La direction du groupe n'a pas défini de politique et de gestion spécifique du capital. Le groupe privilégie à ce jour un financement de son développement par fonds propres et endettement externe.

Le groupe inclut, pour le suivi de ses capitaux propres, l'ensemble des composantes de capitaux propres, et n'assimile pas de passifs financiers à des fonds propres.

<i>en Euro</i>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Valeur du capital	2 221 151	2 122 320
Nombre d'actions total	22 211 500	21 223 200
Valeur nominale (en euros)	0,10	0,10

L'évolution du nombre d'actions est donnée dans le tableau ci-dessous (cf. commentaires donnés dans le tableau des variations de capitaux propres).

	<u>Total</u>
Nombre d'actions 31/12/2010	21 223 200
Actions émises sur l'exercice (CA du 27/01/12)	988 300
Nombre d'actions 31/12/2011	22 211 500

Il existe un droit de vote double pour les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans. Au 31 décembre 2011, il existe 6 769 116 actions à droit de vote double.

Au 31 décembre 2011, le nombre total de droits de vote est de 29 407 216.

Les titres d'autocontrôle ont été constatés en moins des réserves. Le solde au 31 décembre 2011 s'élève à 16 000 actions, pour un montant de 88 K€.

Pour mémoire, les réserves sociales (hors résultat de l'exercice) de METabolic EXplorer se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Primes	66 106	65 404
Report à nouveau	-753	0
Réserves légales	212	212
Autres réserves	9 317	9 317
Total des réserves sociales	74 883	74 933

Note 13 – Paiements en actions

BSPCE en cours au 31 décembre 2011 :

Les principales caractéristiques des BSPCE en cours au 31 décembre 2011 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Bons de souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise	En nombre	Prix de souscription moyen par action	Valeur totale
Capital : nombre d'actions à la clôture	22 211 500		
Bénéfice par action à la clôture (non dilué)	-0,16		
Nombre de bons émis à l'ouverture ⁽¹⁾	188 383	1,66	1 939 525
Nombre de bons émis et non attribués sur la période			
Nombre de bons émis et attribués sur la période ⁽²⁾	0	0,00	0
Nombre de bons émis antérieurement et attribués sur la période			0
Nombre de bons exercés sur la période	9 883	0,01	801 501
Nombre de bons rachetés et annulés sur la période	9 000	6,38	57 393
Nombre de bons devenus caducs sur la période			0
Nombre de bons émis à la clôture	169 500		1 080 631

(1) un bon de souscription donne droit à 100 actions

(2) BSPCE 2010 : 1 bon de souscription donne droit à une action

Années d'échéances des BSPCE (valeurs en Euro)	2020
Nombre de bons venant à échéance	169 500
Valeur totale	1 080 631
Valeur unitaire moyenne / action (arrondie)	6,38

Une charge de 143 K€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

Actions gratuites en cours au 31 décembre 2011 :

Au cours de l'exercice, il y a eu un nouveau plan d'attribution qui correspond au troisième plan du Groupe.

Plan n°3

150 000 actions gratuites ont été attribuées par décision du Conseil d'Administration du 23/11/2011.

Ces actions ont été attribuées en trois tranches :

Tranche 1 : 50 000 actions

Tranche 2 : 50 000 actions

Tranche 3 : 50 000 actions

La tranche 1 n'est soumise à aucune condition. Les tranches 2 et 3 sont soumises à des conditions de performance des actions de la société, par rapport au cours d'introduction.

Une charge de 35 K€ a été comptabilisée par contrepartie des réserves.

Note 14 – Provisions courantes et non courantes

Il n'existe pas de provisions à l'exception des engagements de retraite.

Le groupe n'a pas identifié de passif éventuels susceptibles d'avoir un impact significatif sur les comptes.

Note 15 – Trésorerie nette d'endettement

La trésorerie nette d'endettement est donnée dans le tableau ci-après :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
- Endettement financier brut (voir note 15.1)	-13 313	-12 439
+ Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 11)	26 866	40 110
+/- Autres actifs financiers courants	0	0
Trésorerie nette d'endettement	<u>13 553</u>	<u>27 670</u>

15.1 – Variation de l'endettement financier brut

	<u>2011</u> <u>(31/12)</u>	<u>2010</u> <u>(31/12)</u>
TOTAL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT		
Solde à l'ouverture	12 439	8 981
Augmentation de la période	2 804	8 113
Diminution de la période	-1 692	-4 526
Variation de l'actualisation	-238	-129
Reclassement non courant à courant	0	0
Solde à la clôture	<u>13 313</u>	<u>12 439</u>

Le détail des dettes financières liées à des contrats de location-financement est présenté en note 15.3.

15.2 – Echancier de l'endettement financier

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Emprunts et dettes financières	13 313	12 439
A moins d'un an	1 845	1 668
Entre un et cinq ans	7 144	6 130
A plus de cinq ans	4 324	4 640
Découverts et autres concours bancaires	0	0
A moins d'un an	0	0
Entre un et cinq ans	0	0
A plus de cinq ans	0	0
Endettement financier global	13 313	12 439
A moins d'un an	1 845	1 668
Entre un et cinq ans	7 144	6 130
A plus de cinq ans	4 324	4 640

- (1) Dont dettes à moins d'un an non actualisées :
- Crédit-baux : 1 347 K€ au 31 décembre 2011, 1 333 K€ au 31 décembre 2010.
 - Emprunt : 498 K€ au 31 décembre 2011, 335 K€ au 31 décembre 2010.
- (2) Dont dettes entre un an et cinq ans, non actualisées :
- Crédits-baux : 4 974 K€ au 31 décembre 2011, 4 683 K€ au 31 décembre 2010.
 - Emprunt : 2 170 K€ au 31 décembre 2011, 1 447 K€ au 31 décembre 2010.
- (3) Dont dettes à plus de 5 ans non actualisées :
- Crédits-baux : 3 248 K€ au 31 décembre 2011, 4 013 K€ au 31 décembre 2010.
 - Emprunt : 411 K€ au 31 décembre 2011, 428 K€ au 31 décembre 2010.

L'essentiel des emprunts sont à taux fixe. Les intérêts non courus sont indiqués en note 15.3 ci-après.

Le groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité. De ce fait, aucune ventilation n'est donnée, sur la partie à moins d'un an de l'endettement financier.

Les dettes financières incluent, au 31 décembre 2011 :

- des dettes d'un montant total de 4 183 K€ au 31 décembre 2011, concernant 8 contrats de crédit bail dont 2 conclus sur 60 mois, 4 sur 84 mois et 1 sur 96 mois à taux fixes, entre 2007 et 2011. L'objet de ces contrats est le financement des matériels et outillages de laboratoire, pour une valeur brute totale de 6 453 K€. A noter, que sur l'exercice, un contrat de crédit bail a été conclu pour une valeur brute de 500 K€ et deux contrats ont été définitivement remboursés pour une valeur brute de 580 K€,
- d'une dette d'un montant de 5 386 K€ au 31 décembre 2011 concernant un contrat de crédit bail immobilier destiné à financer l'achat des locaux pour une valeur brute totale de 6 000 K€. Le contrat de crédit bail est conclu sur une durée de 12 ans.
- D'une dette d'un montant de 3 075 K€ au 31 décembre 2011 concernant deux emprunts. L'objet de ces emprunts est le financement des matériels destinés à notre unité de pilote industriel. A noter, que sur l'exercice, un emprunt a été conclu pour une valeur de 1 200 K€ sur une durée de 84 mois à taux fixe.

Le groupe possède une ligne de trésorerie négociée de 200 K€, dont les intérêts sont calculés sur le taux moyen mensuel du marché monétaire (T4M). Les découverts bancaires donnent lieu à agios bancaires calculés sur la base du TBB.

Les garanties liées à l'endettement financier sont détaillées en note 21 – Engagements hors bilan.

Il n'existe aucune dette financière conclue avant la clôture et mise en place postérieurement.
L'endettement financier n'est pas assorti de garantie ni de covenant (hors contrats de crédit bail).

15.3 – Dettes liées à des contrats de crédit bail

La part des dettes correspondant à des contrats de crédit bail est détaillée dans le tableau ci-après :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
A moins d'un an	1 347	1 333
Entre un et cinq ans	4 974	4 683
A plus de cinq ans	<u>3 248</u>	<u>4 013</u>
Dettes financières de crédit-bail	<u>9 570</u>	<u>10 029</u>

Les montants qui restent à payer au 31 décembre 2011 intérêts compris, représentent 11 100 K€ (contre 12 475 K€ au 31 décembre 2010) dont :

- 1 727 K€ à moins d'un an (contre 1 753 K€ au 31 décembre 2010) ;
- 5 915 K€ entre un an et cinq ans (contre 7 603 K€ au 31 décembre 2010) ;
- 3 458 K€ à plus de cinq ans (contre 3 119 K€ au 31 décembre 2010).

15.4 – Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes sont constituées de :

- Une avance sur royalties de 1 000 K€, dans le cadre d'un contrat avec un partenaire, qui viendra s'imputer en déduction de royalties perçues sur des ventes futures.
- L'impact de l'actualisation de cette dette est de -43 K€ au 31 décembre 2011.

Les autres dettes non courantes ont une échéance inférieure à 5 ans.

Note 16 – Impôts différés

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Fiscalité sur déficits reportables	4 020	2 355
Fiscalités sur différences temporaires imposables	8	7
Retraitements sur immobilisations incorporelles	88	66
Retraitements sur subventions liées à de la R&D activée	1 339	1 131
Autres impôts différés actifs	<u>9</u>	<u>3</u>
Impôt différé actif	<u>5 464</u>	<u>3 562</u>
Fiscalité sur juste valeur des dettes financières	-151	-55
Différences sur durées d'amortissement	0	0
Retraitements sur immobilisations corporelles	<u>-64</u>	<u>-44</u>
Impôt différé passif	<u>-215</u>	<u>-99</u>
Impôt différé net	<u>5 249</u>	<u>3 463</u>

L'ensemble des impôts différés sont comptabilisés.

Comptes consolidés – Normes IFRS
31 décembre 2011

Les actifs d'impôts différés liés aux déficits fiscaux reportables ont été constatés en prenant en compte le budget prévisionnel limité aux 5 années suivantes. Comme en 2010, l'application de cette modalité conduit le groupe à constater l'intégralité des impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables.

Le groupe a tenu compte des nouvelles règles mises en place par le projet de loi de finance 2012 en matière de plafonnement de l'utilisation annuelle des déficits reportables.

Au 31 décembre 2011, il n'y a pas d'impôt différé imputé directement en réserves.

Note 17 – Dettes fournisseurs et assimilées

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 1 959 K€ au 31 décembre 2011. Ces dettes sont à maturité inférieure à un an. La part des dettes échues au 31 décembre 2011 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, cette information étant considérée comme non significative (cf. note 23).

Note 18 – Autres passifs courants

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Dettes fiscales & sociales	1 655	1 360
Produits constatés d'avance	443	79
Dettes sur immobilisations	245	1 096
Total des autres dettes	2 344	2 535

Les autres dettes ont une échéance inférieure à un an. La part des dettes échues au 31 décembre 2011 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an (cf note 23).

Note 19 – Instruments financiers

Actifs et passifs financiers

	<u>Au 31 décembre 2011</u>			<u>Au 31 décembre 2010</u>		
	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la Juste valeur (1)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la Juste valeur (1)
<i>(en K.Euros)</i>						
ACTIFS						
Actifs financiers non courants	A et D	6 007	6 007	A et D	15	15
Autres actifs non courants (2)	C	0	0	C	0	0
Créances clients	D	358	358	D	1 065	1 065
Autres actifs courants (2)	D	4 602	4 602	D	4 093	4 093
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B	26 866	26 866	B	40 109	40 109
PASSIFS						
Dettes financières courantes et non courantes	C	13 313	13 313	C	12 439	12 439
Autres passifs non courants (3)	D	985	985	D	974	974
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D	1 959	1 959	D	1 429	1 429
Autres passifs courants (3)	D	249	249	D	1 096	1 096

(1) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur.

(2) Hors créances fiscales (sauf Crédit Impôt Recherche) et sociales, et comptes de régularisation.

(3) Hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

A : actifs disponibles à la vente.

B : actifs à la juste valeur par le résultat. Ils ne concernent en pratique que les valeurs mobilières de placement

C : actifs et passifs évalués au coût amorti,

D : actifs et passifs évalués au coût,

E : placements détenus jusqu'à l'échéance. Aucun actif ne répond à cette définition sur les exercices présentés.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent uniquement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 10-2).

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultats. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les placements, qui rentrent dans la catégorie 2 de l'amendement à IFRS 7 (données observables directement à partir des prix communiqués par les établissements financiers).

Instruments dérivés

Le groupe n'a pas mis en place d'instruments financiers dérivés.

Note 20 – Effectifs

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Effectif fin de période (équivalent temps plein)	121	120

Note 21 – Engagements hors bilan

Engagements hors bilan liés au périmètre du groupe consolidé (engagements de rachat d'actions,...)

non applicable

Engagements hors bilan liés au financement du groupe

Cf note 15.2.

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du groupe

Engagements liés aux contrats de location simple

- Contrat de location simple portant sur des actifs mobiliers :

Les engagements présentés sur les trois exercices concernent principalement des locations de véhicules de société, ainsi que la location de divers matériels de bureautique.

Ci-dessous, la ventilation des engagements sur contrats de location simple sur les deux exercices présentés.

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Part - 1 an	31	65
Part 1 à 5 ans	125	153
Part + 5 ans	0	0
Total engagements Locations Simples	155	218

- Contrat de location simple portant sur des actifs immobiliers :

Les engagements de loyers immobiliers souscrits par le groupe s'élèvent à 58 K€ au 31 décembre 2011 contre 61 K€ au 31 décembre 2010.

Les baux immobiliers sont consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives, avec la possibilité pour le groupe, de donner congé des baux, tous les trois ans.

Ci-dessous, la ventilation des loyers et charges locatives, en parts à moins d'un an, entre 1 et 5 ans et à plus de 5 ans :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Part - 1 an	29	61
Part 1 à 5 ans	29	0
Part + 5 ans	0	0
Total engagements Locations Simples	<u>58</u>	<u>61</u>

▪ **Engagements liés à des commandes d'immobilisations**

Au 31 décembre 2011, le montant des commandes signées et dont les prestations sont non encore réalisées représentent 764K€ (une avance a été versée au cours de l'exercice pour un montant de 305K€).

Autres engagements donnés

La filiale Malaisienne est engagée à acquérir le terrain et l'immeuble de son usine à la date de réception auprès du propriétaire Malaysian Bio-Xcell Sdn Bhd pour un montant de 5,8 M€.

Au 31 décembre 2011, la filiale Malaisienne a également, pour garantir ses engagements, souscrit une caution bancaire d'un montant de 5,7 M€ au profit de Bio-Xcell.

Autres engagements reçus

Néant

Note 22 – Informations sur les parties liées

22.1 – Avantages accordés aux dirigeants membres du Directoire et du Conseil d'Administration

Avantages accordés hors paiements en actions :

Il n'existe aucun autre avantage accordé aux dirigeants, ni régime de retraite complémentaire, ni avantage à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi.

La rémunération brute globale des membres du Conseil d'Administration s'élève à 429 K€ au 31 décembre 2011, et 165 K€ de charges sociales.

La rémunération des membres du Conseil d'Administration s'élève à 150 K€ au 31 décembre 2011.

Avantages accordés liés à des paiements en actions :

Au 31 décembre 2011 il n'existe pas d'avantages accordés liés à des paiements en actions (BSPCE) (voir notes 2.18 et 13) accordés aux membres du Conseil d'Administration.

22.2 – Transactions réalisées avec une société dans laquelle METabolic EXplorer exerce une influence notable ou un contrôle conjoint

Néant

22.3 – Autres transactions réalisées par le Groupe avec une société ayant un dirigeant en commun

Néant

Note 23 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers

Risques de crédit :

Le groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations à la date de clôture. Le groupe n'a pas pris en compte de garanties ni d'accords de compensation pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers. Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs.

Les placements sont effectués auprès d'établissement bancaires choisis en tenant compte de leur solvabilité et du risque de contrepartie.

Risques de liquidité :

Le groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité, les actifs courants, et notamment les éléments de trésorerie, étant très supérieurs aux passifs courants. Pour cette raison, les échéances n'ont pas été détaillées pour la part à moins d'un an.

Risques de marché :

Le groupe n'est pas exposée à des risques de marché (risques de taux, risques de change, risques actions,...) significatifs. Toutefois, il détient des placements significatifs, qui génèrent des revenus financiers (intérêts). De ce fait, il est exposé à un risque de taux dont l'impact d'une variation de +/- 1 % est évalué à +/- 220 K€ sur les produits financiers.

Risque de contrepartie :

Néant

Note 24 : Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Note 25 : Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des Commissaires aux comptes pris en charge sur l'exercice :

(en K€)	Cabinet Mazars	Cabinet EXCO
Contrôle légal des comptes	48	38
Autre diligences directement rattachées à la mission	0	0

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

METABOLIC EXPLORER

S.A. au capital de 2.221.151 €.

**Siège social : Biopôle de Clermont-
Limagne**

- 63360 SAINT-BEAUZIRE

RCS CLERMONT-FERRAND 423 703 107

EXERCICE 2011

SA EXCO CLERMONT-FD

14, avenue Marx Dormoy
63000 CLERMONT-FERRAND

CABINET MAZARS

131, boulevard Stalingrad
69624 VILLEURBANNE

Commissaires aux comptes

**Membre de la Compagnie Régionale
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale
de LYON**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Société METABOLIC EXPLORER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

▪ Frais de développement

Les paragraphes « 2.8.1 - Frais de recherche et développement et brevets » et « 2.11 - Tests de dépréciation » de l'annexe aux comptes consolidés exposent les principes relatifs à l'activation des frais de développement et les tests de dépréciation mis en place.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

En ce qui concerne les tests de dépréciation, nos travaux ont consisté à apprécier les éléments constitutifs donnés et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir les calculs effectués par la Société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons réuni des éléments probants suffisants et appropriés sur le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

FAIT A CLERMONT-FERRAND ET VILLEURBANNE, LE 27 AVRIL 2012

Les Commissaires aux Comptes

EXCO CLERMONT-FD
François VERDIER
Mandataire social

MAZARS
Olivier BIETRIX

**COMPTES AUX NORMES FRANCAISES
AU 31/12/2011**

METABOLIC EXPLORER

BIOPOLE CLERMONT LIMAGNE
63360 SAINT BEAUZIRE
SA au capital de 2.221.150 euros

Comptes Sociaux au 31 12 2011

ACTIF du Bilan (en milliers d'euros)	Notes	2011			2010	
		Brut	Amort. Prov	Net	Net	
Immobilisations incorporelles	2.1 & 3	41 778	1 299	40 479	31 321	
Immobilisations corporelles	4	7 985	2 207	5 778	5 458	
Immobilisations financières	5	6 028		6 028	15	
Total actif immobilisé		55 791	3 506	52 285	36 795	
Stocks	2.4	-	-	-	-	
Créances Clients et rattachés	6	379		379	1 065	
Autres créances	7	5 275		5 275	6 481	
Trésorerie	8.1	26 908		26 908	40 240	
Total actif circulant		32 563		32 563	47 786	
Charges constatées d'avance	18.3	716		716	823	
Total régularisation actif		716	-	716	823	
Total général Actif		89 070	3 506	85 564	85 404	

PASSIF du Bilan	Notes	2011	2010
Capital	10	2 221	2 122
Primes d'émissions		66 106	65 403
Réserves		212	212
Autres réserves		9 317	9 317
Report à nouveau		-753	
Résultat de l'exercice		-2 011	-753
Subventions d'investissement		486	566
Capitaux propres	11	75 578	76 868
Avances conditionnées	12	1 032	336
Provisions pour risques & charges		63	-
Emprunts-Dettes s/ Etabl.Crédit	13	3 078	2 211
Concours bancaires courants	8.2		
Emprunts-Dettes divers			
Dettes Fournisseurs et rattachées		1 427	1 429
Dettes fiscales et sociales		2 656	2 385
Dettes / immobilisations		245	1 096
Autres dettes		-	-
Produits constatés d'avance	18.3	1 484	1 079
Total passifs circulants	14	5 812	5 988
Total général Passif		85 564	85 404

Compte de résultat (en milliers d'euros)	Notes	2011	2010
Ventes Marchandises France			
Ventes Marchandises Export			
Ventes Biens France			
Ventes Biens Export			
Chiffres d'affaires Nets	19	-	-
Production stockée			
Production immobilisée	3	8 823	8 527
Subventions d'exploitation	2.7	840	1 240
Reprises sur amortissements et transf. de charges		160	181
Autres produits	19	855	850
Total produits d'exploitation		10 677	10 798
Achats de marchandises			
Variations de stocks (marchandises)			
Achats MP & autres approvisionnements		934	757
Autres charges externes		6 772	6 853
Impôts taxes & assimilés		195	167
Salaires & traitements		5 050	4 755
Charges sociales		2 023	1 882
Dot amorts sur immos		873	834
Dot provisions pour risques & charge		63	-
Autres charges		155	138
Total charges d'exploitations		16 065	15 385
Résultat d'exploitation		-5 388	-4 587
Produits des autres VMP			
Autres intérêts & produits assimilés		920	1 330
Produits nets sur cessions de VMP		1	11
Total des produits financiers		921	1 342
Intérêts & charges assimilés		258	198
Charges nettes sur cessions de VMP			
Total des charges financières		258	198
Résultat Financier		663	1 143
Résultat Courant avant impôts		-4 723	-3 444
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1	2
Produits exceptionnels sur opérations en capital		989	5 502
Reprises sur provisions & transferts de charges			
Total des produits exceptionnels		990	5 504
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		4	7
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 305	5 792
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions			
Total des charges exceptionnelles		1 309	5 799
Résultat exceptionnel	20	-319	-295
Participation des salariés aux fruits de l'entreprise			
Impôt sur les bénéfices	15	-3 032	-2 986
Total des produits			
Total des charges			
Bénéfice ou Perte		-2 011	-753

Monnaie de tenue : EURO
Monnaie de présentation : EURO

Annexe au bilan pour l'exercice au 31/12/2011 dont le total est de 85 564 627,58 euros.
et au compte de résultat présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 2 010 542,32 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Note 1 : Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2011 de METabolic EXplorer a été marqué par les principaux faits suivants :

*** Usine de production PDO**

Poursuite du projet de construction en Malaisie avec :

- levée des dernières conditions suspensives du contrat B.L.T. (Building Lease and Transfert) avec BioXcell.
- obtention autorisations préliminaires en vue de réaliser les travaux de fondations profondes
- obtention de la licence d'exploitation et autorisations réglementaires liées à l'exploitation du bio-procédé
- sélection en-cours des entreprises sous-traitantes pour réaliser les travaux ainsi que les commandes pour le gros équipement.

*** Performance sur son portefeuille de produits :**

- **MPG** : avancées significatives ayant permis la décision d'investissements nécessaires au pilotage du MPG notamment avec l'achat d'une ligne de purification d'un montant de 1 052K€.

- **L-Methionine** : résultats positifs des tests zootechniques ayant permis d'envisager l'étape d'industrialisation du projet développé sous licence exclusive.

*** Changement de gouvernance :**

La nouvelle dimension de la société, l'a amenée à faire évoluer son mode de gouvernance. Depuis le 25 mars, la société est devenue une société à Conseil d'Administration composé de 7 administrateurs dont 5 membres indépendants.

*** Propriété Industrielle :**

Depôt de 8 nouvelles familles de brevets et environ 100 titres afin d'asseoir sa position à l'international. Sur l'année, la société a investi plus de 960 K€ dans sa protection de l'innovation.

Note 2 : Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation,
 - . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - . indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Immobilisations incorporelles

2.1.1 Frais de recherche et de développement et brevets

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu au dépôt d'un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont immobilisés lorsque les 6 critères définis par le CRC 2004-06 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

La société analyse périodiquement le respect des critères d'activation. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis, permettant une ventilation détaillée des coûts engagés par projet. Seuls les frais directement affectables à un projet sont activés.

Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux brevets et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus dans la limite, pour les brevets, de la durée de protection juridique (20 ans pour les brevets). Cette durée est définie par projet en fonction des caractéristiques économiques propres à chaque projet de développement.

L'amortissement commence dès que l'actif est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès que la décision d'exploitation industrielle de la molécule dont les frais de développement ont été immobilisés est prise. Cette phase correspond à une phase clairement identifiée dans le déroulement des projets.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation .
Ceux-ci sont réalisés pour chaque arrêté comptable (annuel et semestriel), pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie, et actifs amortissables en encours à la clôture de l'exercice) et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Il n'existe pas d'actif à durée de vie indéfinie.

Les tests de dépréciation portent essentiellement sur les projets de développement. Les unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe d'actifs générant des entrées de flux de trésorerie indépendants) correspondent aux projets de développement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs et de leurs sorties à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend ni en compte l'impact de la structure financière, ni l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les principaux paramètres pris en compte pour la mise en œuvre des tests de dépréciation par projet de développement sont repris ci-dessous :

- Les principaux paramètres intégrés dans l'élaboration de ces tests à la date d'établissement des états financiers sont listés ci-dessous :
 - Prix de ventes des produits issus des procédés de fabrication de l'entreprise,
 - Coût d'achat des matières premières utilisées dans les procédés de fabrication,
 - Coût d'achat des matières premières utilisées dans la fabrication des produits par les concurrents,
- Horizon défini des prévisions : durée de vie maximum entre la durée de vie jusqu'à la date d'expiration de la protection industrielle du dernier brevet déposé, qui est au maximum de 20 ans et le cas échéant la durée de vie du (des) contrat(s) d'exploitation de ces brevets,
- Taux d'actualisation déterminé à partir du taux sans risque (taux des OAT à 10 ans à la date de clôture), majoré d'une prime définie par projet. Dans le secteur de la chimie, le taux habituellement utilisé pour calculer la valeur d'utilité des investissements industriels est compris entre 8% et 12%. Le taux retenu par METabolic EXplorer s'élève à 12%.

2.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus ou à leur coût de production en cas de production interne.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles, essentiellement constituées de logiciels créés par METabolic EXplorer et de brevets, sont toutes à durée de vie définie. Elles sont amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire.

Les durées d'amortissement sont de :

- 5 ans pour les logiciels créés ;
- 3 ans pour les logiciels informatiques significatifs et de un an pour les autres

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

. Constructions	20 ans
. Aménagement constructions	10 et 15 ans
. Matériel et outillage industriels	8 ans
. Matériel informatique / recherche	4 ans
. Installations spécifiques	2, 7 et 10 ans
. Installations générales	7 et 10 ans
. Matériels de bureau et informatique	1 à 4 ans
. Mobilier	7 et 10 ans

2.3 Filiales et participations

METabolic EXplorer détient à 100% METabolic EXplorer Sdn Bhd créée le 29 juillet 2010.

En 2011, la société détient 100% des titres de participations de sa filiale pour un montant de 117K€.

Le montant de l'engagement en compte courant s'élève au 31 décembre 2011 à 5 905K€.

2.4 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.5 Stocks

En 2011, la société n'est pas en phase de production et de vente. Par conséquent, les consommables non consommés, identifiés lors de l'inventaire physique de fin d'année (semaines 51 et 52), ne répondant pas à ses critères de stocks ont été enregistrés en charges constatées d'avance (cf note 9).

2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7 Avances conditionnées

La société a bénéficié d'une aide OSEO innovation de 6 792 K€ (signée le 21/12/2010), pour le financement du programme d'Innovation Stratégique Industrielle « Bio2Chem ».

Cette aide est constituée d'une avance remboursable de 4 656 K€, et d'une subvention de 2 136 K€.

En 2011, la société a perçu 696 K€ ce qui porte le montant de l'avance à 1 032K€ au bilan.

Les avances complémentaires sont prévues au 1^{er} juin de chaque année, entre 2012 et 2015 et selon le contrat bénéficiaire spécifique. Les modalités de remboursement sont également définies dans le même contrat.

2.8 Subventions d'exploitation

La société bénéficie de subventions d'exploitation destinées principalement à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions sont constatées en résultat selon la méthode d'avancement des coûts.

2.9 D.I.F.

Le Droit individuel à la formation pour les salariés de la Société s'élève au 31/12/2011 à 7 501 heures acquises.

Note 3 : Immobilisations incorporelles

	Frais de R&D	Brevets, Licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Solde net au 31/12/2009	0	22 326	386	22 712
acquisitions / cessions	-	8 846	-43	8 803
amortissements et provisions	-	-194	-	-194
Solde net au 31/12/2010	0	30 978	343	31 321
acquisitions / cessions	-	9 297	21	9 318
amortissements et provisions	-	-160	-	-160
Solde net au 31/12/2011	0	40 115	364	40 479

Note 4 : Immobilisations corporelles

	Constructions	Installations, matériels & autres	Immobilisations en cours	Total
Solde net au 31/12/2009	528	1 065	6 595	8 188
acquisitions / cessions	1 881	1 492	-5 537	-2 164
amortissements et provisions	-378	-187	0	-565
Solde net au 31/12/2010	2 031	2 369	1 058	5 458
acquisitions / cessions	38	1 443	-495	985
amortissements et provisions	-229	-436	0	-665
Solde net au 31/12/2011	1 840	3 376	563	5 778

Note 5 : Immobilisations financières

	Participations et créances rattachées	Autres immobilisations financières	Total
Solde net au 31/12/2009	0	47	47
acquisitions / cessions	-	-32	-32
amortissements et provisions	-	-	0
Solde net au 31/12/2010	0	15	15
acquisitions / cessions	6 023	-9	6 013
amortissements et provisions	-	-	0
Solde net au 31/12/2011	6 023	6	6 028

Note 6 : Créances clients

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Créances clients (Valeur Brute)	379	1 065
Créances clients (Dépréciation)	-	-
Total	379	1 065

Note 7 : Autres créances

Autres créances - part à court terme (moins d'un an)		au 31 décembre	
Note	2011	2010	
	Net	Net	
TVA Déductible	1 105	1 180	
Crédit de TVA	39	125	
Crédits d'impôts ⁽¹⁾	3 032	2 986	
Autres créances	1 099	2 190	
Sous-total part à court terme	5 275	6 481	
Autres créances - part à long terme (plus d'un an)			
Néant			
Total des autres créances	5 275	6 481	

⁽¹⁾ Comme le CIR 2010, le CIR 2011 est remboursable immédiatement.

Note 8 : Trésorerie

8.1 Disponibilité à l'Actif

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Actions propres ⁽¹⁾	49	130
Valeurs Mobilières de placement ⁽¹⁾	2 303	160
Comptes bancaires ⁽²⁾	24 556	39 949
Total	26 908	40 240

⁽¹⁾ les actions propres et Valeurs Mobilières de Placement ne présentent pas de plus values latentes au 31/12/2011.

⁽²⁾ dont 22 382 K€ placés sur des comptes rémunérés.

8.2 Passif de trésorerie

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Concours bancaires courants ⁽¹⁾		
Total	0	0
<i>⁽¹⁾ dont garanti par une sureté réelle</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
8.3 Trésorerie nette	26 908	40 240

Note 9 : Comptes de régularisation actif

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Charges constatées d'avance	391	391
Produits approvisionnés non consommés destinés aux opérations de recherche	2.4 325	432
Total	716	823

Note 10 : Capital

10.1 : Capital émis

Le capital est de 2 221 150 € au 31 décembre 2011.

Le nominal de chaque action est de 0,10 euros

<i>(Nombre d'actions)</i>	Actions	Total
Actions composant le capital social au 31/12/2009	21 199 533	21 199 533
Actions émises pendant l'exercice	23 667	23 667
Actions remboursées pendant l'exercice	-	0
Actions composant le capital social au 31/12/2010	21 223 200	21 223 200
Actions émises pendant l'exercice ⁽¹⁾	988 300	988 300
Actions remboursées pendant l'exercice	-	0
Actions composant le capital social au 31/12/2011	22 211 500	22 211 500

⁽¹⁾ consécutif à l'exercice de BSPCE.

10.2 : Capital non émis

10.2.1 : au 31/12/2011

Valeur mobilière Type	BSPCE N°1 T1	BSPCE N°124/6/200 4 A	BSPCE 2005-01	BSPCE 2005-02 (a)	BSPCE 2005-02 (b)	BSPCE 2005-03	BSPCE 2005-04	BSPCE 2010
Organe émetteur	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE
Date d'émission/autorisation	07/11/2002	24/06/2004	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	19/10/2010
Nombre de VM émises ou autorisées	2 500	2 500	1 200	520	400	1 200	7 600	178 500
Nombre de titres potentiels à émettre au 31/12/2011	0	0	0	0	0	0	0	169 500
Date début d'attribution / souscription	07/11/2002	24/06/2004	05/07/2005	12/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	19/10/2010
Date fin d'attribution	06/11/2003	24/06/2005	05/07/2005	05/07/2006	05/07/2006	05/07/2006	05/07/2005	19/10/2014
Délégation au Directoire pour l'attribution	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Prix de souscription (en €)	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice par action (en €)	1,4	1,4	0,67	0,67	1,65	0,67	0,67	6,38
Fonds propres potentiels créés	0	0	0	0	0	0	0	1 080 902
Date début d'exercice / conversion possible		24/06/2004	05/07/2005	12/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	19/10/2010
Date fin d'exercice / conversion possible	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	19/10/2020
Condition d'exercice	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
Statut au 31/12/2011								178 500 attribués 169 500 exerçables

Les BSPCE attribués entre 2002 et 2005 et arrivant en fin d'exercice au 31 décembre 2011, ont tous été exercés (cf. Note 10.1).
150 000 nouvelles actions gratuites ont été attribuées par le Conseil d'Administration du 09 juin 2011, sur délégation de l'Assemblée générale du 09 juin 2011.
Aucune attribution de BSPCE ou de Stock options n'est intervenue sur l'exercice.

10.2.2 : au 31/12/2010

Valeur mobilière Type	BSPCE N°1 T1	BSPCE N°124/6/200 4 A	BSPCE 2005-01	BSPCE 2005-02 (a)	BSPCE 2005-02 (b)	BSPCE 2005-03	BSPCE 2005-04	BSPCE 2010
Organe émetteur	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE
Date d'émission/autorisation	07/11/2002	24/06/2004	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	19/10/2010
Nombre de VM émises ou autorisées	2 500	2 500	1 200	520	400	1 200	7 600	178 500
Nombre de titres potentiels à émettre au 31/12/2010	125 000	47 000	90 000	6 000	17 000	70 000	633 300	178 500
Date début d'attribution / souscription	07/11/2002	24/06/2004	05/07/2005	12/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	19/10/2010
Date fin d'attribution	06/11/2003	24/06/2005	05/07/2005	05/07/2006	05/07/2006	05/07/2006	05/07/2005	19/10/2014
Délégation au Directoire pour l'attribution	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Prix de souscription (en €)	0	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice par action (en €)	1,4	1,4	0,67	0,67	1,65	0,67	0,67	6,38
Fonds propres potentiels créés	175 000	65 800	59 940	3 996	28 050	46 620	421 778	1 138 295
Date début d'exercice / conversion possible		24/06/2004	05/07/2005	12/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	05/07/2005	19/10/2010
Date fin d'exercice / conversion possible	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	31/12/2011	19/10/2020
Condition d'exercice	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
Statut au 31/12/2010	1800 attribués 1250 exerçables	1050 attribués 470 exerçables	1200 attribués et 900 exerçables	600 attribués 60 exerçables	400 attribués 170 exerçables	1200 attribués et 700 exerçables	7600 attribués 6333 exerçables	178 500 attribués 178 500 exerçables

Note 11 : Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2011 s'analyse comme suit :

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'investisse- -ment	Total capitaux propres
Solde au 31/12/2009	2 120	65 393	7 831	0	1 700	103	77 147
Augmentation	2	10	-2			540	550
Amortissement des subventions d'invest.						-77	-77
Résultat de l'exercice					-753		-753
Affectation du résultat de l'exercice précédent			1 700		-1 700		0
Solde au 31/12/2010	2 122	65 402	9 529	0	-753	566	76 866
Augmentation	99	703					801
Amortissement des subventions d'invest.						-80	-80
Résultat de l'exercice					-2 011		-2 011
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-753	753		0
Solde au 31/12/2011	2 221	66 106	9 529	-753	-2 010	486	75 578

La société détient 17 000 actions propres d'une valeur de 49 K€.

Note 12 : Avances conditionnées

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Solde à l'ouverture	336	-
Avances conclues sur la période	696	336
Avances remboursées sur la période	-	-
Solde à la clôture	1 032	336

	au 31 décembre	
	2011	2010
Échéances		
à moins de 1 an	-	-
de 2 à 5 ans	-	-
à plus de 5 ans	1 032	336

Note 13 : Endettement

13.1 Emprunts bancaires

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
Mouvements des emprunts	Net	Net
Solde à l'ouverture	2 211	5 500
Emprunts bancaires conclus sur la période ⁽¹⁾	1 200	-
Emprunts bancaires remboursés sur la période	333	3 289
Solde à la clôture	3 078	2 211
<i>dont montant garanti par des sûretés réelles</i>	-	-

	au 31 décembre	
	2011	2010
Échéances des emprunts bancaires à la clôture		
à moins de 1 an	495	335
de 2 à 5 ans	2 170	1 447
à plus de 5 ans	413	429

13.2 Crédits baux

	Construction	Installations matériel outillage	Autres	Total
Au titre de l'exercice 2011				
1 - Valeur d'origine	6 000	7 348	248	13 595
2 - Amortissements :				
- Cumul exercices antérieurs	-	-	-	-
- Dotations de l'exercice	-	-	-	-
TOTAL	0	0	0	0
3 - Redevances payées :				
- Cumul exercices antérieurs	326	2 664	251	3 241
- Exercice	648	1 166	52	1 866
TOTAL	973	3 830	304	5 107
4 - Redevances restant à payer :				
- A un an au plus	648	1 080	29	1 756
- A plus d'un an et cinq ans au plus	2 591	3 323	28	5 943
- A plus de cinq ans	3 403	217	-	3 620
TOTAL	6 642	4 620	57	11 319
5 - Valeur résiduelle :				
- A un an au plus	-	-	-	-
- A plus d'un an et cinq ans au plus	-	-	-	-
- A plus de cinq ans	-	-	-	-
TOTAL	0	0	0	0
6 - Montant pris en charge dans l'exercice	648	1 166	52	1 866
Au titre de l'exercice 2010				
	Construction	Installations matériel outillage	Autres	Total
1 - Valeur d'origine	6 000	6 848	244	13 092
2 - Amortissements :				
- Cumul exercices antérieurs	-	-	-	-
- Dotations de l'exercice	-	-	-	-
TOTAL	0	0	0	0
3 - Redevances payées :				
- Cumul exercices antérieurs	0	1 462	198	1 661
- Exercice	326	1 201	53	1 580
TOTAL	326	2 664	251	3 241
4 - Redevances restant à payer :				
- A un an au plus	648	1 105	34	1 788
- A plus d'un an et cinq ans au plus	2 591	3 639	53	6 284
- A plus de cinq ans	4 051	474	-	4 525
TOTAL	7 290	5 219	88	12 596
5 - Valeur résiduelle :				
- A un an au plus	-	-	-	-
- A plus d'un an et cinq ans au plus	-	-	-	-
- A plus de cinq ans	-	-	-	-
TOTAL	0	0	0	0
6 - Montant pris en charge dans l'exercice	326	1 201	53	1 580

Note 14 : Passifs circulants

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Dettes Fournisseurs	1 427	1 429
Dettes fiscales & sociales	2 656	2 385
Dettes sur immobilisations	245	1 096
Autres dettes d'exploitation	0	0
Produits constatés d'avance ⁽¹⁾	1 484	1 079
Total	5 812	5 988
<i>Dont part à plus de un an</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>

⁽¹⁾ Avances sur royalties qui viendront en déduction de royalties perçues sur des ventes futures dans le cadre d'un contrat avec un partenaire.

Note 15 : Impôt

15.1 : Détail de l'impôt

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Impôt au taux normal	-	-
Impôt au taux réduit	-	-
Crédit Impôt Recherche (CIR)	-3 032	-2 985
Autres crédits d'impôt	-	-1
Total	-3 032	-2 987

15.2 : Situation fiscale latente

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Résultat de l'exercice	-2 011	-753
Impôt sur les bénéfices	-3 032	-2 987
Résultat avant impôt	-5 043	-3 740

Note 16 : Engagements hors bilan

16.1 : Engagements donnés

16.1.1 : Droit Individuel à la Formation

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Nombre d'heures acquises aux salariés à la clôture	7 501	6 522

16.1.2 : Engagements en matière de retraite

	Note	au 31 décembre	
		2011	2010
		Net	Net
Valeur de l'engagement		28	9
<i>a) bases d'évaluation</i>			
Indemnité de fin de carrière à verser		9 789	10 120
Valeur probable des indemnités à verser		422	388
Valeur actuelle probable des indemnités à verser		153	135
Passif social		28	9
<i>b) Hypothèses de calcul</i>			
Augmentation annuelle des salaires		3%	3%
Taux d'actualisation		4,50%	4,50%
Rotation du personnel		10%	10%
Age de départ prévu à la retraite		65	65

16.1.3 : Engagements liés aux emprunts et dettes

	Note	au 31 décembre	
		2011	2010
		Net	Net
Plafond des découverts autorisés		200	200
Valeurs à la clôture		0	0

16.2 : Engagements reçus

Néant

Note 17 : Filiales et sociétés liées

17.1 : Filiales et participations :	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
-------------------------------------	---------------------	---	--

A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales (plus 50 % du capital détenu) (en euros)

METABOLIC EXPLORER SDN.BHD. Suite 1005, 10th Floor Wisma Hamzah - Kwong Hing N°1 Leboh Ampang 50100 Kuala Lumpur - Malaisie	500 000	100%	91 021
--	---------	------	--------

17.2 : Relation avec les entreprises liées

17.2.1 : Metabolic Explorer

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
Titres de participation	117	-
Créances rattachées à des participations	5 905	-
Créances clients et comptes rattachés	21	-
Total valeurs brutes à la clôture	6 044	-
Provisions		
Total valeurs nettes à la clôture	6 044	-

Note 18 : Comptes de régularisation

18.1 : Charges à Payer

Note	au 31 décembre	
	2011 Net	2010 Net
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-3	4
Fournisseurs factures non parvenues	280	206
Dettes fiscales et sociales	1 086	800
Total	1 365	1 010

18.2 : Produits à recevoir

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Fournisseurs avoirs à recevoir	2	1
Autres produits		
Subventions à recevoir	759	2 187
Créances clients	379	1 065
Organismes sociaux à recevoir	1	2
Total	1 141	3 255

18.3 : Charges et produits constatés d'avance

Note	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Produits d'exploitation constatés d'avance	1 484	1 079
Produits financiers constatés d'avance		
Produits d'exceptionnels constatés d'avance		
Charges d'exploitation constatées d'avance	716	823
Charges financières constatées d'avance		
Charges exceptionnelles constatées d'avance		
Total	2 200	1 902

Note 19 : Chiffres d'Affaires et Autres Produits

	au 31 décembre	
	2011	2010
Royalties ⁽¹⁾	850	850
Prestations de services & droits de consultation	-	-
Solde à la clôture	850	850

⁽¹⁾ Les royalties sont comptabilisés en autres produits dans le compte de résultat.

Note 20 : Résultat Exceptionnel

20.1 Produits exceptionnels	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Produits Cessions Lease Back	908	5 422
Produits Cessions éléments d'actif	-	-
Quote part subvention investissement	81	81
Autres produits	1	5
Reprise sur provisions		
Total	990	5 508

20.2 Charges exceptionnelles	au 31 décembre	
	2011	2010
	Net	Net
Lease Back	908	5 422
Valeur Nette Comptable des actifs cédés	397	237
Autres charges	4	140
Total	1 309	5 799
Résultat Exceptionnel	-319	-291

Note 21 : Personnel

21.1 Effectif	au 31 décembre	
	2011	2010
en nombre d'équivalents temps plein (ETP)	121	120

21.2 Rémunérations des dirigeants

La rémunération brute globale versée aux dirigeants s'élève au 31 décembre 2011 à 429 385 €.

La rémunération des administrateurs du Conseil d'Administration au titre de leur mission s'élève à 150 000 € pour 2011.

Note 22 : Honoraires Commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes pris en charge sur l'exercice 2011 :

(en K€)	Cabinet Mazars	Cabinet EXCO
Contrôle légal des comptes	48	38
Autre diligences directement rattachées à la mission	0	0

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

METABOLIC EXPLORER

S.A. au capital de 2.221.150 €.

**Siège social : Biopôle de Clermont-
Limagne**

63 360 SAINT-BEAUZIRE

R.C.S. CLERMONT-FERRAND 423 703 107

EXERCICE 2011

SA EXCO CLERMONT-FD

14, avenue Marx Dormoy
63 000 CLERMONT-FERRAND

MAZARS

131, boulevard Stalingrad
69 624 VILLEURBANNE

Commissaires aux comptes

**Membre de la Compagnie Régionale
de RIOM**

**Membre de la Compagnie Régionale
de LYON**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société METABOLIC EXPLORER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

▪ Frais de développement

Le paragraphe « 2.1 Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels expose d'une part, les principes relatifs à l'activation des frais de développement et d'autre part les tests de dépréciation mis en place.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précitées et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

En ce qui concerne les tests de dépréciation, nos travaux ont consisté à apprécier les éléments constitutifs donnés et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir les calculs effectués par la Société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons réuni des éléments probants suffisants et appropriés sur le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

FAIT A CLERMONT-FERRAND ET VILLEURBANNE, LE 27 AVRIL 2012

Les Commissaires aux Comptes

EXCO CLERMONT-FD
François VERDIER
Mandataire social

MAZARS
Olivier BIETRIX